



Conseil économique et social

Distr. générale
15 mai 2018
Français
Original : anglais

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle 2018

11-14 juin 2018

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

Rapport annuel du Directeur général de l'UNICEF pour 2017

Résumé

Le présent document contient le rapport final établi à l'intention du Conseil d'administration de l'UNICEF sur la mise en œuvre du Plan stratégique 2014-2017. La section I présente la situation des enfants dans le monde et met en relief les résultats notables obtenus par l'UNICEF et ses partenaires en 2017 et pendant la période couverte par le Plan stratégique. La section II souligne les résultats obtenus dans les domaines visés par le Plan, la section III est consacrée à l'efficacité structurelle, la section IV passe en revue les stratégies de mise en œuvre, la section V traite des recettes, des dépenses et de la mobilisation des ressources et la section VI présente les enseignements transversaux tirés de l'expérience, dans la perspective du Plan stratégique 2018-2021. Un projet de décision figure à la section VII.

Le rapport s'accompagne d'un additif sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies¹ et du Cadre intégré de résultats et de ressources du Plan stratégique 2014-2017 de l'UNICEF ([E/ICEF/2018/9/Add.1](#)), d'un tableau sur l'examen quadriennal complet de 2017² (UNICEF/2018/EB/7) ainsi que d'un compendium de données et d'une feuille de résultats.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (15 mai 2018).

** [E/ICEF/2018/8](#).

¹ Résolution [67/226](#) de l'Assemblée générale.

² Résolution [71/243](#).



I. Aperçu général

1. L'UNICEF et ses partenaires se sont employés, tout au long de la période 2014-2017, à promouvoir les droits de l'enfant et à réaliser des progrès durables et qui profitent à tous, en se concentrant davantage sur les enfants les plus défavorisés.

2. L'année 2017 a été marquée par de nombreuses crises humanitaires graves. Face aux conflits, aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques, des enfants ont été contraints de quitter leur maison, se retrouvant pour beaucoup pris au piège de situations dangereuses et exposés à la violence, l'exploitation, la précarité, la malnutrition et la maladie.

3. En moins de trois mois, plus de 300 000 enfants rohingya ont fui les violences au Myanmar, ce qui constitue l'exode de réfugiés le plus rapide depuis le génocide rwandais. La complexité et l'impact de conflits anciens en République démocratique du Congo, au nord-est du Nigéria, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et au Yémen se sont aggravés, entraînant de nouvelles violations graves des droits de l'enfant. Les conflits ont engendré la famine au Soudan du Sud et poussé le nord-est du Nigéria et le Yémen au bord du gouffre. La sécheresse a exacerbé la situation des femmes et des enfants les plus vulnérables en Éthiopie, au Kenya et en Somalie.

4. Le choléra a frappé de nombreux pays, notamment l'Iraq, le Kenya, le Nigéria, la Somalie, le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo, l'Ouganda et le Yémen, alors même que certains d'entre eux affrontaient déjà plusieurs crises. Le Yémen a connu la plus grave épidémie de choléra jamais enregistrée, avec plus d'un million de cas présumés, dont 60 % d'enfants.

5. Des épidémies de diphtérie, de rougeole, de fièvre de Marburg, de fièvre à virus Ebola et de peste ont mis en danger la vie d'enfants et rudement éprouvé les systèmes nationaux de santé. Dans certains cas, les déplacements de population, causés par les conflits, la raréfaction des ressources ou le manque de moyens, ont contribué à propager les maladies. Des ouragans des plus violents que l'histoire ait connus se sont abattus sur les Caraïbes, laissant plus de 350 000 enfants démunis.

6. La mission de l'UNICEF, qui vise à protéger les droits de l'enfant, a été mise à rude épreuve en 2017 et s'avère aujourd'hui plus urgente que jamais. Parallèlement, des progrès remarquables ont montré que les travaux menés par l'Organisation, conjointement à ceux de ses partenaires, pouvaient changer la situation des enfants dans le monde.

7. Alors que les crises humanitaires ont ralenti la dernière phase des travaux d'éradication de la poliomyélite au niveau mondial, le nombre de cas de poliovirus sauvages est passé de 37 en 2016 à 22 en 2017, soit le plus bas de l'histoire, aucun cas n'ayant été signalé en Afrique, où l'UNICEF a soutenu la vaccination de 141 millions d'enfants. Dans les cas où les crises risquaient de remettre en cause le droit de l'enfant à l'éducation, des investissements effectués par l'intermédiaire de l'éducation ne peut pas attendre, premier fonds mondial en faveur de l'éducation en situation d'urgence, permettront de venir en aide à 3,7 millions d'enfants, dont la moitié sont des filles.

8. La baisse de plus en plus rapide de la prévalence des mariages d'enfants, de 15 % au niveau mondial depuis 2010 et de plus d'un tiers en Asie du Sud, a fait reculer l'inégalité entre les sexes qui privait les adolescentes de leur droit à contrôler leurs propres destins. Le renforcement de l'engagement et de la détermination au niveau mondial à l'égard de la période critique de la petite enfance, sous l'impulsion de l'UNICEF et sur la base de données factuelles en matière de développement cérébral, ont permis de convaincre qu'il fallait accroître les investissements et fournir des

services à plus large échelle, pour donner à chaque enfant le meilleur départ possible dans la vie.

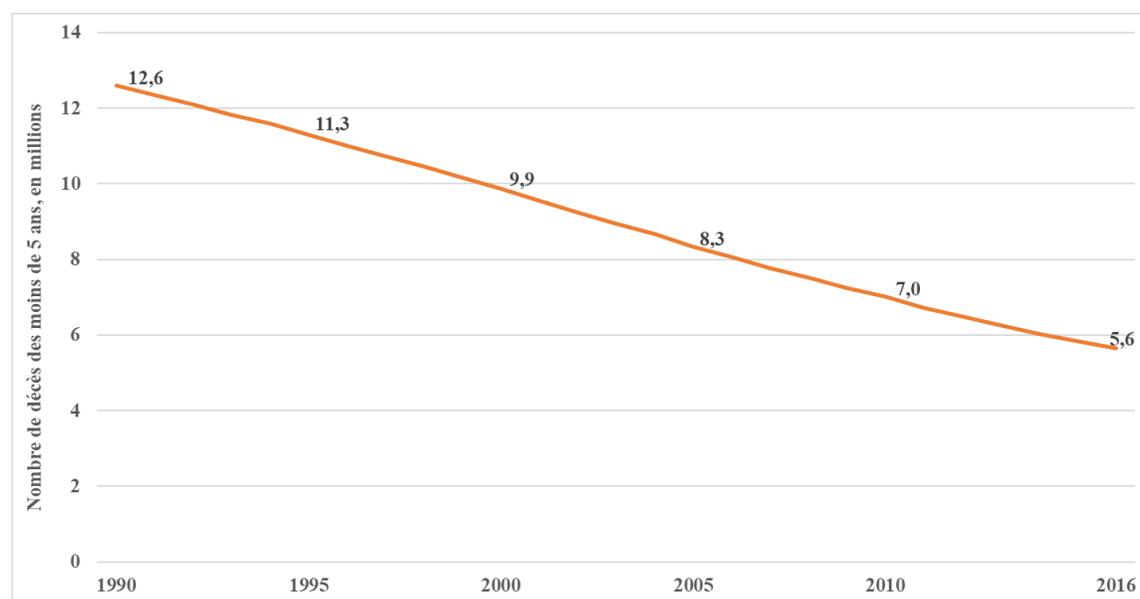
A. Progrès et difficultés

9. Au cours de la période 2014-2017, des millions d'enfants dans le monde sont nés et ont grandi avec une meilleure chance que par le passé de vivre en bonne santé et de tirer parti de leur potentiel. Mais la pauvreté, la discrimination, les catastrophes, la violence et les conflits ont volé à des millions d'autres la chance de jouir de ces mêmes droits.

10. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a continué de baisser de manière spectaculaire, passant de 46 à 41 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 2013 et 2016. Toutefois, les enfants nés dans les foyers les plus modestes ainsi qu'en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud présentaient un risque plus élevé de périr de causes évitables. Si ces tendances se poursuivent, les décès évitables d'enfants de moins de 5 ans, chose qui appartient au passé dans une grande partie du monde, persisteront parmi les enfants les plus défavorisés en 2030.

Figure I

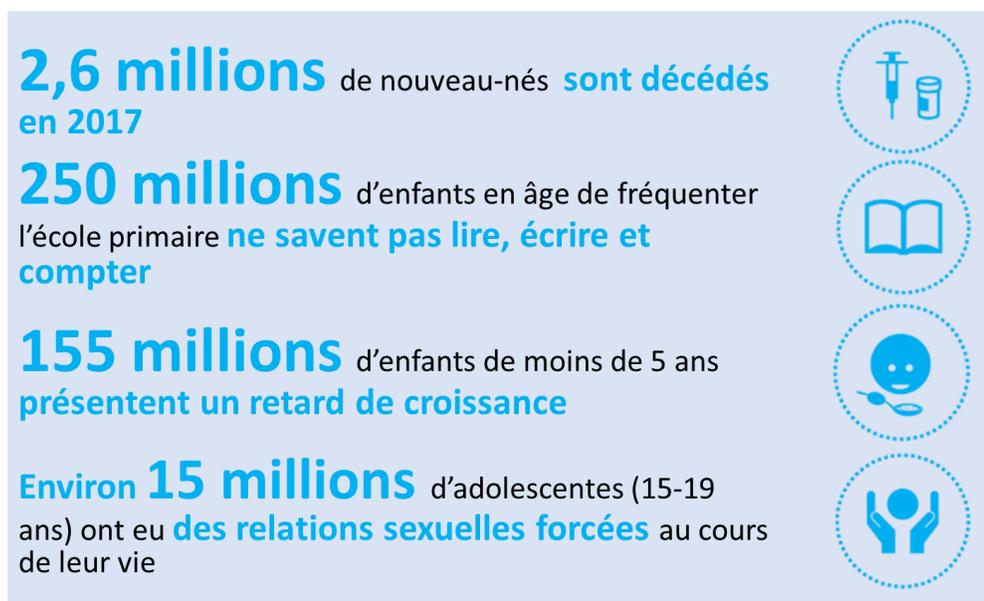
Progrès enregistrés dans la réduction des décès des moins de 5 ans, 1990-2016



Source : analyse de l'UNICEF basée sur des données de 2017 émanant du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité juvénile.

11. En 2016, 15 millions d'enfants de moins qu'en 2010 souffraient d'un retard de croissance, soit encore 155 millions, ce qui représente près de 1 enfant de moins de 5 ans sur 4, tandis que l'émaciation touchait 52 millions d'enfants. Près des trois quarts des enfants souffrant de retard de croissance et d'émaciation vivaient dans 10 pays d'Afrique et d'Asie. Le nombre d'enfants obèses a augmenté, atteignant 41 millions en 2016.

Figure II
Malgré les progrès récemment affichés...



12. En 2017, 79 % des enfants issus des ménages les plus pauvres fréquentaient l'école primaire, contre 72 % en 2013. Toutefois, plus d'un tiers des enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne savaient pas lire, écrire et compter. Si les objectifs de développement durable visent à assurer à tous une éducation inclusive et de qualité, seul 1 jeune sur 10 dans les pays à faible revenu est en voie d'acquérir les compétences du niveau secondaire indispensables pour réussir dans l'économie mondiale d'ici 2030.

13. Même si leur proportion a diminué, environ 650 millions de filles et de femmes vivantes aujourd'hui ont été mariées dans leur enfance. L'année dernière, des centaines de millions d'enfants ont fait l'objet de pratiques préjudiciables, de violences ou d'exploitation.

14. Même si la tendance est à la baisse, des poches d'extrême pauvreté ont persisté, même dans les pays riches, et les enfants restaient surreprésentés dans la population pauvre. Les enfants handicapés, qui sont au moins 93 millions dans le monde, demeuraient les membres les moins visibles de la société, étant exclus, discriminés et privés de leurs droits.

15. Les urgences d'ordre humanitaire, la fragilité, l'instabilité et les déplacements menaçaient les droits de l'enfant. Quelque 350 millions d'enfants vivaient dans des zones de conflit, soit 74 % de plus en 10 ans, et, en 2016, environ 28 millions d'enfants vivaient en situation de déplacement forcé. Les enfants qui grandissent dans des contextes fragiles sont deux fois plus susceptibles de mourir avant l'âge de cinq ans, plus susceptibles de souffrir de malnutrition et moins susceptibles d'être scolarisés, et risquent davantage d'être utilisés comme main d'œuvre ou d'être mariés.

16. Si le monde veut honorer ses engagements au titre des objectifs de développement durable et faire face à l'évolution des défis qui en découlent, les enfants les plus vulnérables ne peuvent être laissés pour compte. Obtenir des résultats sans laisser personne de côté et en aidant d'abord les plus défavorisés est au cœur du Plan stratégique 2018-2021 de l'UNICEF.

B. Aide concrète à l'enfance au cours de la période 2014-2017

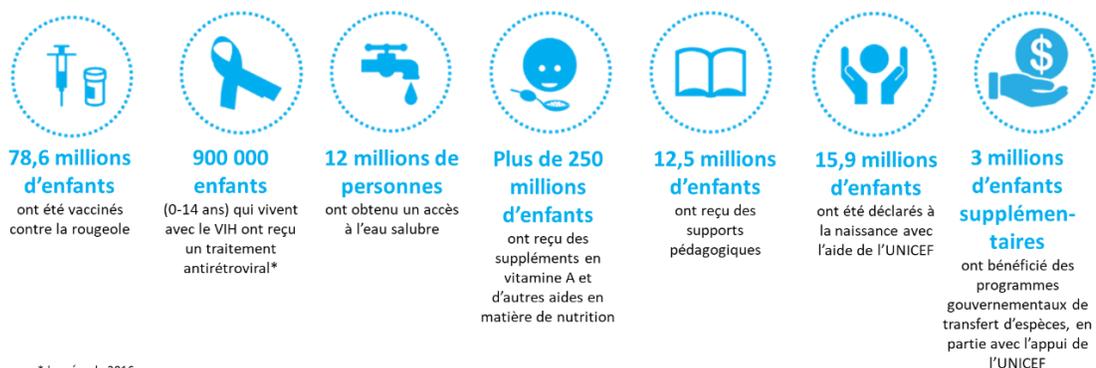
17. L'UNICEF et ses partenaires ont obtenu des résultats à large échelle tout au long de la période du Plan stratégique 2014-2017, dans le cadre de l'action humanitaire et de l'aide au développement, en faveur des droits et du bien-être des enfants dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

18. Au cours de cette période, 176 millions d'enfants ont été vaccinés contre la rougeole et, chaque année, plus de 250 millions d'enfants ont reçu les deux doses recommandées de vitamine A, entre autres mesures visant à prévenir la malnutrition. Avec l'appui de l'UNICEF, plus de 46 millions de personnes ont eu accès à des services d'assainissement de base dans leurs foyers, tandis que plus de 50 millions ont reçu un meilleur approvisionnement en eau.

19. Des supports pédagogiques ont été fournis à 59,4 millions d'enfants et 1,2 million de salles de classe. Environ 52,4 millions d'enfants ont été déclarés à la naissance. Un appui a été fourni à plus de 25 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillaient, tandis que l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont fourni des services de prévention et de protection à plus de 3 millions de filles et de femmes exposées au risque ou victimes de mutilations génitales féminines/excision.

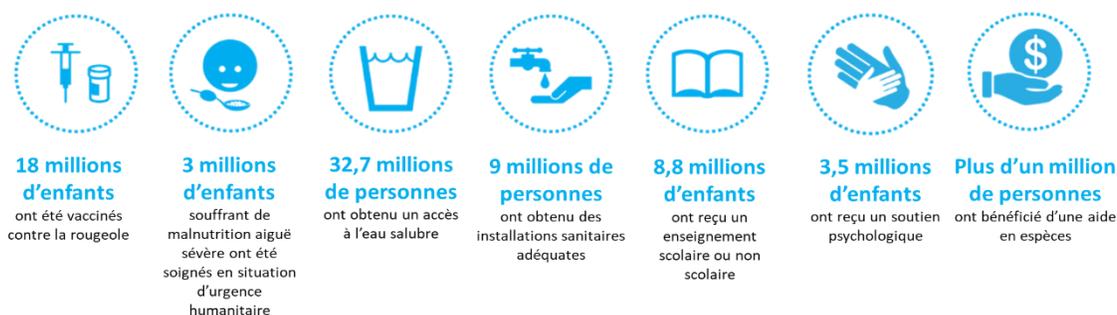
Figure III

Résultats obtenus en matière de développement en 2017



20. Rien qu'en situation d'urgence humanitaire, l'UNICEF a fourni un accès à l'eau potable à plus de 32,7 millions de personnes et vacciné 18 millions d'enfants contre la rougeole, et près de 3 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ont été soignés. Un enseignement scolaire ou non scolaire a été fourni à 8,8 millions d'enfants (4,3 millions de filles et 4,5 millions de garçons) et 3,6 millions d'enfants et de femmes ont reçu des services visant à prévenir la violence sexiste en situation d'urgence et à y faire face.

Figure IV
Résultats obtenus dans le domaine humanitaire en 2017



21. L'UNICEF, qui a œuvré en faveur des droits et du bien-être des enfants, s'est concentré sur les opportunités qu'offre la période de la petite enfance et de l'adolescence, sur la base de précédents travaux menés au niveau des pays.

22. L'UNICEF a recensé des lacunes en matière de connaissances et enrichi la base de données factuelles sur l'adolescence, et traité des questions spécifiques à l'adolescence, notamment le mariage d'enfants, les grossesses chez les adolescentes, la gestion de l'hygiène menstruelle, l'enseignement secondaire et l'acquisition des compétences du XXI^e siècle. Il a également répondu aux besoins et points faibles des adolescents en matière de nutrition, de VIH et de violence, notamment l'homicide et la violence sexiste. Conformément à l'importance accrue accordée à la deuxième décennie dans le Plan stratégique 2018-2021, l'UNICEF mènera une initiative concertée pour donner aux adolescents et aux jeunes les moyens nécessaires pour être autonomes.

23. Afin que les enfants touchés par des situations d'urgence ne soient pas laissés pour compte, l'UNICEF a contribué à la réforme de l'aide humanitaire et renforcé ses engagements au titre du pacte relatif au financement de l'action humanitaire pour améliorer la coordination de l'aide et la cohérence entre l'action humanitaire et l'aide au développement, tout en consolidant la responsabilisation à l'égard des populations touchées et en favorisant leur résilience, leur autonomisation et leur participation. Depuis 2015, plus des trois quarts des pays en situation d'urgence humanitaire ont indiqué que les populations touchées avaient été consultées dans le cadre des programmes humanitaires.

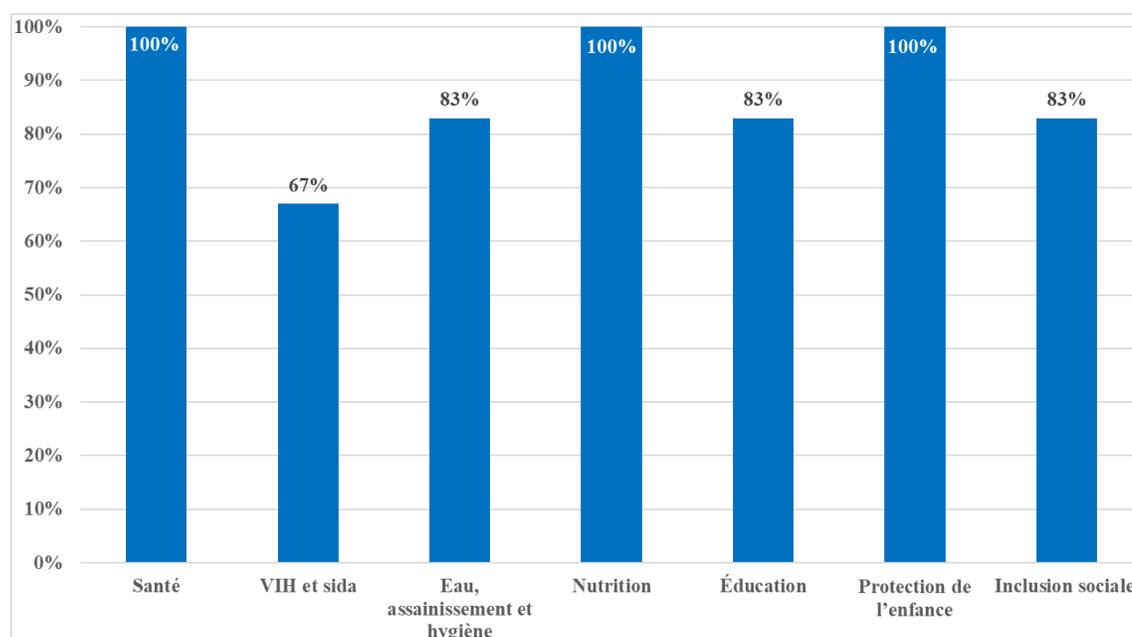
24. Les réalisations obtenues dans le cadre des sept domaines d'intervention et des deux priorités transversales du Plan stratégique 2014-2017 et témoignent de l'impact des programmes de développement et de l'aide humanitaire de première ligne à grande échelle. Elles reposent sur la collaboration stratégique avec les agents du changement au sein des gouvernements, d'autres organismes des Nations Unies et le secteur privé, afin d'optimiser l'action visant à traduire les recettes en résultats dans l'intérêt des enfants. Avec les réalisations présentées dans le rapport annuel sur l'action humanitaire de l'UNICEF ([E/ICEF/2018/10](#)) et le rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan d'action 2014-2017 pour l'égalité des sexes de l'UNICEF ([E/ICEF/2018/12](#)), ces résultats donnent au Fonds une base solide sur laquelle s'appuyer à l'avenir, dans la perspective du Plan stratégique 2018-2021.

II. Résultats obtenus dans les domaines d'intervention du plan stratégique pour 2014-2017

25. L'année 2017 étant la dernière de la période prévue pour l'application du plan stratégique pour 2014-2017, le présent rapport constitue une occasion de faire le point des progrès accomplis par rapport aux cibles fixées il y a cinq ans. Pour ce qui est des objectifs fixés pour 2017, d'importants progrès ont été accomplis dans la réalisation de 88 % des accomplissements prévus dans tous les domaines d'action (des détails sont fournis dans un compendium de données distinct et dans un tableau de bord).

Figure V

Pourcentage d'accomplissements pour lesquels des progrès importants ont été réalisés, par domaine d'action, en 2017^a



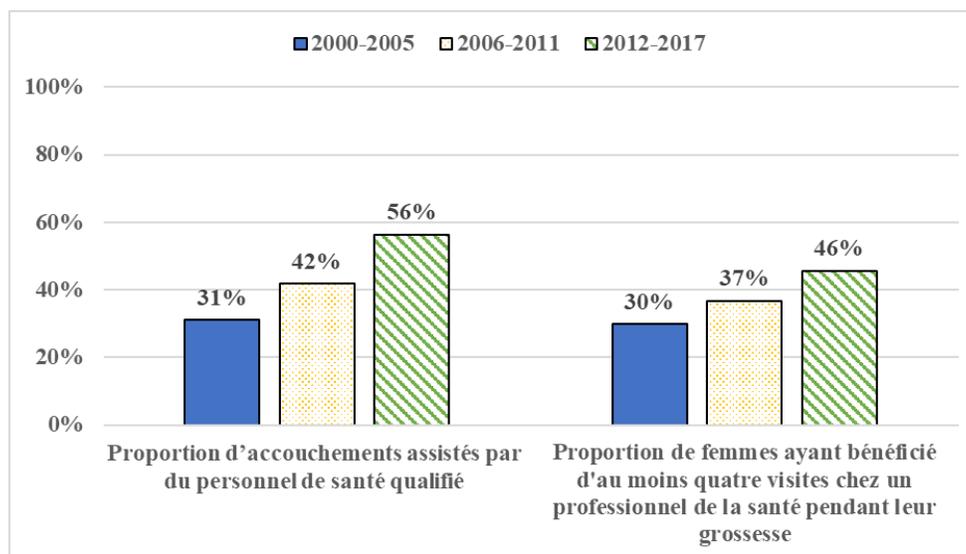
^a On considère que d'importants progrès ont été réalisés pour un accomplissement donné lorsque le taux moyen de réalisation des indicateurs correspondants est supérieur ou égal à 60 %. On se reportera au compendium de données pour en savoir plus sur chaque accomplissement.

A. Santé

26. La plupart des domaines liés à la santé ont connu une amélioration, en particulier la santé maternelle et néonatale : des interventions ont permis de sauver des vies dans des situations de conflit, de vulnérabilité et d'urgence.

27. D'importants progrès ont été accomplis en 2017 pour ce qui est de l'accès aux soins prénatals et postnatals et aux services de personnel qualifié lors de l'accouchement. Le nombre de pays ayant atteint un taux d'au moins 80 % d'accès aux soins prénatals est passé de 18 en 2014 à 52 en 2017 et le nombre de pays ayant atteint ce même taux pour l'accès aux services de personnel qualifié lors de l'accouchement est passé de 51 en 2014 à 98 en 2017, et des progrès dans ces domaines ont également été constatés dans les pays les moins avancés. Le taux d'accès aux soins postnatals a atteint au moins 60 % pour les mères dans 57 pays (16 en 2014) et pour les nouveau-nés dans 35 pays (20 en 2014).

Figure VI
**Progrès réalisés dans l'accès aux services de personnel qualifié
 lors de la grossesse et de l'accouchement entre 2000 et 2017**



Note : Les données relatives aux accouchements assistés par du personnel de santé qualifié couvrent 38 des 47 pays les moins avancés et représentent environ 88 % des naissances dans ces pays. Les données relatives aux visites chez un professionnel de santé couvrent 20 des 47 pays les moins avancés et représentent environ 58 % des naissances dans ces pays.

Source : UNICEF, Bases de données mondiales, 2018, à partir de données tirées du Programme d'enquêtes démographiques et sanitaires, de l'enquête en grappes à indicateurs multiples et d'autres sources nationales.

28. En 2017, l'UNICEF a appuyé la vaccination de 78,6 millions d'enfants contre la rougeole et apporté une assistance technique à la chaîne d'approvisionnement en vaccins dans 40 pays. Dans les Îles Salomon par exemple, le score global en matière de gestion des vaccins est passé de 49 % en 2012 à 64 % en 2017.

29. L'UNICEF a fourni davantage de services locaux intégrés, ce qui a permis de prendre en charge des enfants qui autrement n'auraient pas eu accès aux soins, pour un coût total de 1,4 milliard de dollars en 2017. Entre 2014 et 2017, l'UNICEF a formé plus de 240 000 agents sanitaires des collectivités (dont plus de 83 000 en 2017) au traitement de proximité et à la prise en charge intégrée dans 49 pays.

30. Le nombre de pays dans lesquels au moins 80 % des enfants (âgés de 0 à 59 mois) présumés atteints de pneumonie consultent un prestataire de soins de santé a augmenté, passant de 7 en 2014 à 21 en 2017. Parmi les 86 pays qui disposent de données ventilées par sexe pour l'année de référence et l'année d'échéance, ce taux a été atteint pour les filles et les garçons confondus dans 8 pays (contre 5 en 2014), pour les filles, dans 12 pays (8 en 2014) et pour les garçons dans 13 pays (7 en 2014).

31. L'UNICEF a travaillé en étroite coopération avec ses partenaires de l'initiative H6 (l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le FNUAP, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Groupe de la Banque mondiale) pour tirer parti des atouts et capacités de chacun afin d'aider les pays qui connaissent un taux élevé de mortalité maternelle et post-infantile. Les activités que mène l'UNICEF en faveur de la survie de l'enfant s'inscrivent dans le cadre de la cible 3.2 associée aux objectifs de développement durable et de l'initiative

Toutes les femmes, tous les enfants qui vise à appliquer la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030).

Figure VII

Résultats obtenus pour certains indicateurs dans le domaine de la santé en 2017



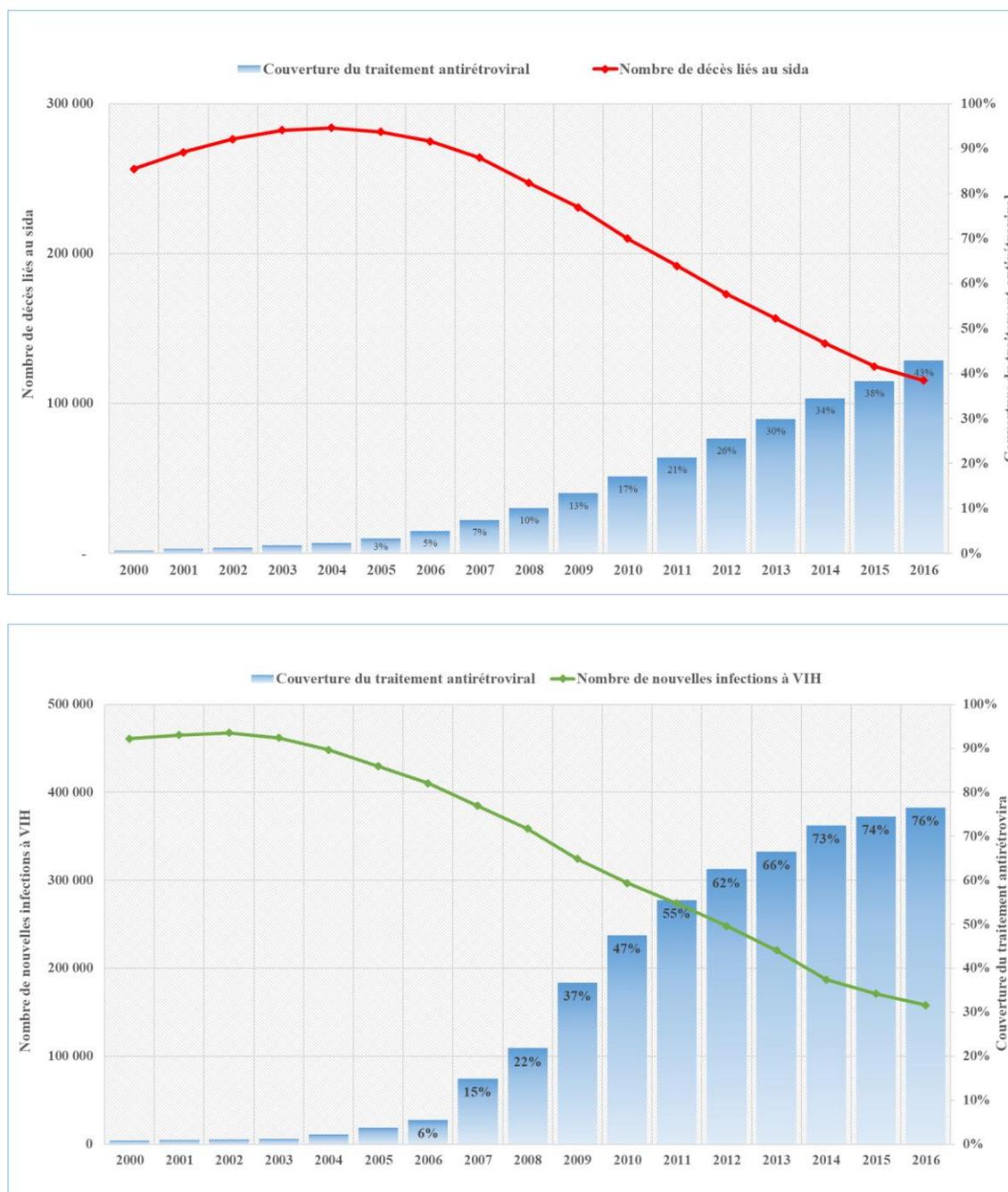
32. L'UNICEF a dû faire face à d'importants obstacles dans les efforts qu'il a déployés pour atteindre un nombre sans précédents d'enfants en situation d'urgence ou de vulnérabilité. Les situations d'urgence sanitaire publique, l'incertitude économique, les conflits, les catastrophes naturelles, les déplacements et les migrations ont eu une incidence négative sur les systèmes nationaux de prestations médicales et en particulier sur les services liés à la santé maternelle, néonatale et infantile et sur la vaccination et ont freiné les progrès réalisés vers l'élimination de la transmission du poliovirus sauvage et du tétanos maternel et néonatal.

B. VIH/sida

33. Les progrès remarquables réalisés pour quelques-uns des principaux indicateurs de résultat montrent qu'avec une détermination politique et un appui soutenu, on peut fournir une gamme complète de services relatifs au VIH dans des centres de soins de santé primaires. Les résultats obtenus pour d'autres indicateurs révèlent que d'importants besoins n'ont pas été satisfaits et qu'il est difficile de mettre en place des programmes spécifiques pour les adolescents.

34. Les progrès impressionnants réalisés dans la prévention de la transmission mère-enfant du VIH, et notamment le fait que la couverture du traitement antirétroviral chez la mère est proche de 80 %, ont permis d'éviter 1,6 million de nouvelles infections à VIH chez les enfants entre 2010 et 2016. Le nombre annuel de nouvelles infections chez les enfants (0-14 ans) a diminué de près de 50 % entre 2010 et 2016, passant de 300 000 à 160 000. Même si le nombre de décès d'enfants (0 à 14 ans) dus au sida diminue, il reste beaucoup à faire pour élargir et maintenir la couverture du traitement antirétroviral dans ce groupe d'âge.

Figure VIII
Augmentation de la couverture du traitement antirétroviral chez les enfants et les femmes enceintes et diminution du nombre de nouvelles infections à VIH et de décès liés au sida chez les enfants entre 2000 et 2016



Source : Rapport mondial sur le suivi de la lutte contre le sida 2017 et estimations du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida pour 2017.

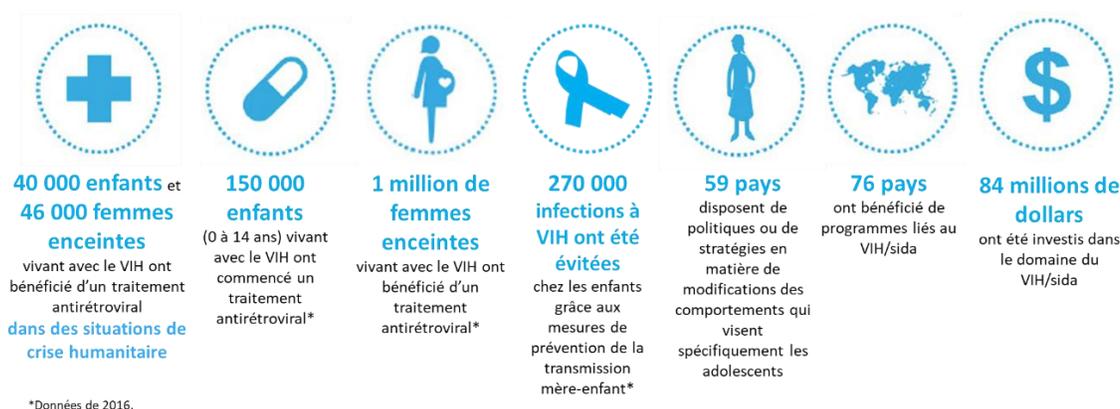
35. En 2017, les dépenses globales consacrées à la lutte contre le VIH/sida se montaient à 84 millions de dollars. Pour ce qui est des résultats, l'UNICEF a favorisé les programmes centrés sur les patients et tenant compte de la problématique femmes-hommes et joué un rôle central dans la mise en place par les gouvernements de

services nationaux de prévention de la transmission mère-enfant. En partenariat avec les Gouvernements de la Côte d'Ivoire, du Malawi, de l'Ouganda et de la République démocratique du Congo, l'UNICEF a mis en place des interventions de proximité, notamment dans le domaine du soutien par les pairs, de la mobilisation des hommes et de la responsabilisation des citoyens, et en a montré les avantages pour ce qui est d'améliorer la qualité des services et la continuité des soins pour les mères et leurs enfants. À ce jour, 10 pays et territoires ont reçu de l'OMS la validation de l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH, et six d'entre eux, dont Anguilla, Antigua-et-Barbuda, les Îles Caïmanes, Montserrat et Saint-Kitts-et-Nevis, ont reçu cette validation en 2017.

36. Dans les situations de crise humanitaire, la couverture du traitement antirétroviral chez les femmes enceintes qui ont besoin d'un tel traitement est passée de 62 % en 2016 à 81 % en 2017 ; chez les enfants, elle est passée de 25 % à 55 %.

Figure IX

Résultats obtenus pour certains indicateurs dans le domaine du VIH/sida en 2017



37. D'importants obstacles subsistent. S'il est vrai que la couverture du traitement chez les femmes enceintes a atteint un niveau sans précédent, moins de la moitié des enfants vivant avec le VIH ont accès à un traitement. Cet écart ne pourra être comblé qu'en recensant les enfants vivant avec le VIH et en leur fournissant un traitement en temps utile. Il est particulièrement complexe de diagnostiquer le VIH chez les nourrissons et les jeunes enfants, mais l'UNICEF, en partenariat avec des gouvernements, a mis au point pour les nourrissons un test simple et utilisable directement sur les lieux de soins qui a été approuvé pour la première fois en 2016 et qui a été utilisé dans 10 pays d'Afrique subsaharienne, dont trois en 2017. Les infirmiers et infirmières peuvent utiliser ce test dans les centres de soins de santé primaires, ce qui limite les retards de diagnostic et permet un accès plus rapide au traitement antirétroviral et, partant, une plus grande couverture. L'UNICEF œuvre en coopération avec la Clinton Health Access Initiative et la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID) pour que ce test fasse partie des services médicaux de routine fournis aux enfants.

38. Pour les adolescents, les activités menées dans le cadre de l'initiative Tous inclus, codirigée par l'UNICEF et ONUSIDA, ont permis de réaliser d'importants progrès. Dans 35 pays, l'UNICEF a fait le point de la situation en matière de prévention et de soin du VIH chez les adolescents et a fait fond sur les résultats de cette étude pour améliorer les directives, renforcer les services et mobiliser des ressources. Il a cependant échoué à atteindre plusieurs objectifs relatifs aux

adolescents, notamment pour ce qui est du niveau de connaissance sur le VIH/sida et en particulier sur la question de la prévention.

39. L'UNICEF s'attachera en particulier à protéger les adolescentes, les jeunes femmes et les populations clefs adolescentes contre l'infection à VIH. Grâce à des partenariats avec ONUSIDA, dans le cadre de la Coalition mondiale pour la prévention du VIH, et avec le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida, dans le cadre de l'initiative intitulée « Start Free, Stay Free, AIDS Free », l'UNICEF œuvrera en coopération avec les gouvernements, en s'appuyant sur la participation des adolescents, pour donner un nouvel élan à la réduction du nombre de nouvelles infections à VIH chez les adolescentes et les jeunes femmes, qui devrait diminuer de 75 % pour atteindre moins de 100 000 cas par an.

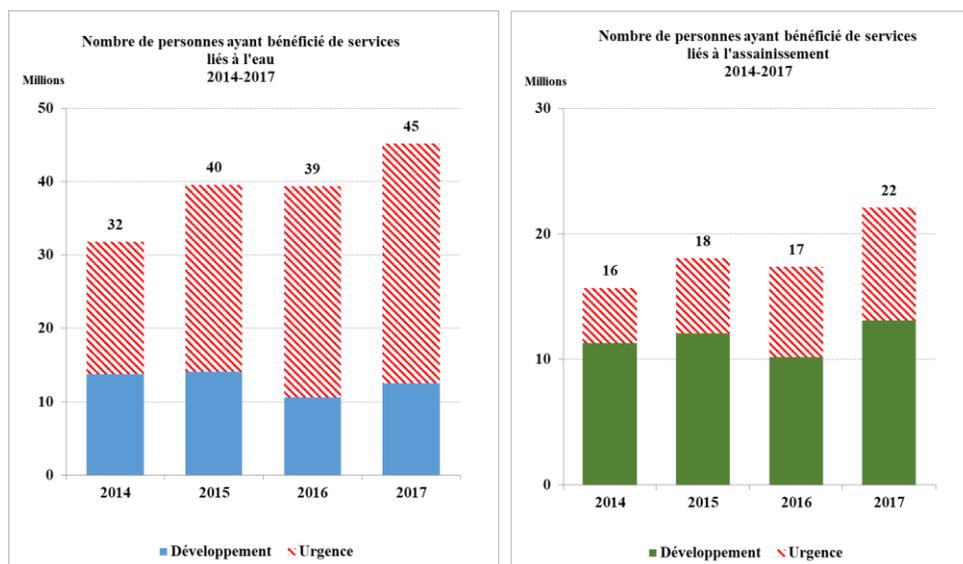
40. En 2017, une réduction rapide et substantielle des ressources consacrées aux programmes mondiaux et nationaux de lutte contre le VIH a entravé la capacité des acteurs concernés, notamment l'UNICEF, d'atteindre les objectifs fixés et de collecter des données solides et fiables. Pour devenir plus efficaces et efficients dans un environnement financier en évolution, l'UNICEF et ses partenaires ont opéré des réorientations stratégiques et ont notamment mis en place des réponses ciblées et différenciées, intégré les services liés au VIH et les services de santé et mis à profit leurs partenariats.

C. Eau, assainissement et hygiène

41. Grâce aux interventions d'urgence et à l'expansion des programmes de développement qui visent à atteindre les cibles du Programme de développement durable, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) constituent le domaine d'action qui a connu la croissance la plus rapide. Outre les résultats notables qu'il a obtenus dans l'élargissement de l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'UNICEF a contribué au suivi des progrès accomplis pour ce qui est des indicateurs du développement durable.

Figure X

Progrès accomplis dans le domaine de l'eau et de l'assainissement entre 2014 et 2017



42. Pendant la période 2014-2017, l'UNICEF et ses partenaires ont permis à plus de 70 millions de personnes (22 millions en 2017) d'avoir accès à des services d'assainissement de base à domicile et, grâce à un appui direct, ont amélioré l'approvisionnement en eau de plus de 150 millions de personnes (quelque 45 millions en 2017).

43. Parmi les principaux résultats obtenus en 2014-2017, le mouvement mondial lancé pour éliminer la défécation à l'air libre a pris rapidement de l'ampleur. En 2017, grâce à l'appui direct fourni par l'UNICEF, plus de 50 000 communautés ont été certifiées exemptes de défécation à l'air libre, un chiffre encore jamais égalé. Plus de 60 % des communautés impliquées dans le projet ont été certifiées, alors que ce chiffre était d'environ 40 % en 2014.

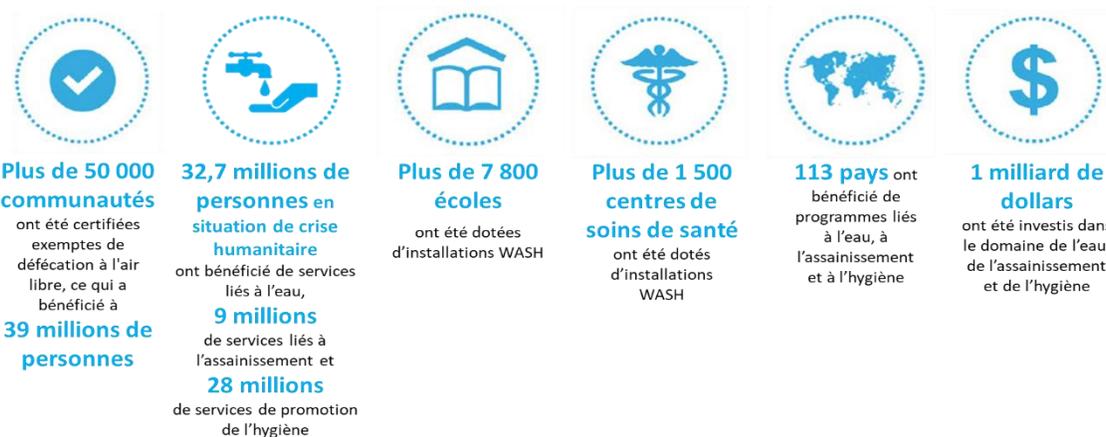
44. Les dépenses globales ont presque doublé et ont dépassé 1 milliard de dollars sur la période 2014-2017 ; l'appui de l'UNICEF a permis à plus de 50 000 écoles de se doter d'installations WASH adaptées aux besoins des filles, et de plus en plus de pays adoptent des directives et programmes de gestion de l'hygiène menstruelle dans les écoles.

45. Les personnes ayant bénéficié des programmes WASH d'urgence de l'UNICEF en 2017 sont plus nombreuses que jamais : plus de 32 millions de personnes ont bénéficié de programmes liés à l'eau, 9 millions de programmes liés à l'assainissement et 28 millions de programmes liés au lavage des mains. En République arabe syrienne, l'UNICEF a livré de l'eau acheminée par camion à 3,2 millions de personnes et remis en état des infrastructures WASH endommagées par la guerre. Au Yémen, la promotion de l'hygiène et le traitement de l'eau à domicile ont permis de réduire l'impact de l'épidémie de choléra. Dans 13 pays sujets à la sécheresse en Afrique de l'Est et en Afrique australe, l'UNICEF a assuré un approvisionnement d'urgence en eau et a bâti des systèmes WASH ou remis en état les systèmes existants.

46. L'UNICEF assure la direction de plusieurs organes collaboratifs sectoriels majeurs, à l'échelle mondiale et dans de nombreux pays, et à ce titre participe au partenariat Assainissement et eau pour tous, cogère le Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement et coordonne la réponse humanitaire dans ce domaine en sa qualité de chef de file sectoriel du Groupe WASH du Comité permanent interorganisations.

Figure XI

Résultats obtenus pour certains indicateurs dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en 2017



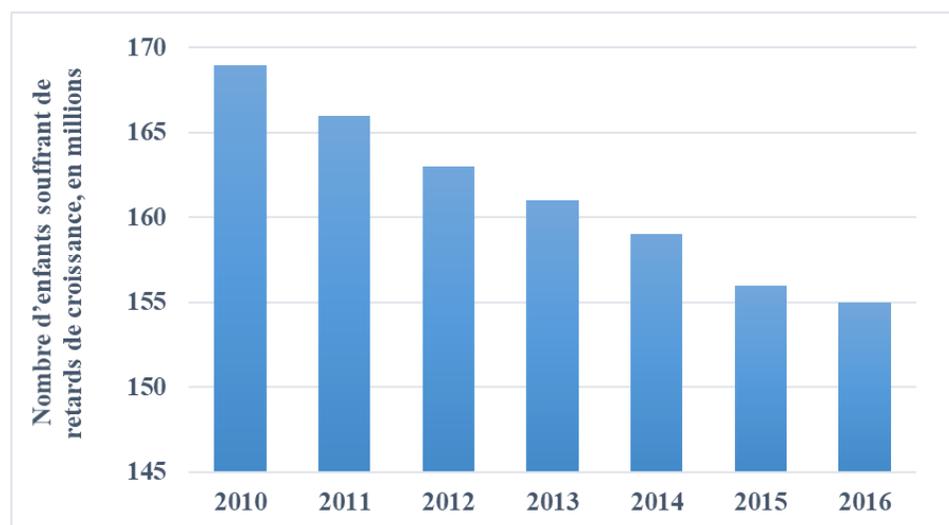
D. Nutrition

47. D'importants progrès ont été accomplis dans le domaine de la nutrition maternelle et infantile, notamment dans la prévention des retards de croissance chez les jeunes enfants. Pour atteindre les cibles du Programme de développement durable, l'UNICEF et ses partenaires ont intensifié les interventions fondées sur des données factuelles afin de prévenir la malnutrition chez les enfants les plus défavorisés, de prendre rapidement en charge la malnutrition aiguë sévère et de développer les programmes de nutrition destinés aux adolescents.

48. Le nombre de cas de retards de croissance a continué de diminuer : 15 millions d'enfants de moins étaient concernés en 2016 qu'en 2010. Ce problème affecte toujours quelque 155 millions d'enfants de moins de 5 ans, et 52 millions d'enfants du même âge souffrent d'émaciation.

Figure XII

Accélération des progrès accomplis dans la lutte contre les retards de croissance entre 2010 et 2016



49. En 2017, les dépenses consacrées à la nutrition se sont élevées à 665 millions de dollars. Dans les régions appuyées par l'UNICEF en République-Unie de Tanzanie, les agents sanitaires de 64 % des villages ont été formés à fournir des services de conseil en nutrition des nourrissons et des jeunes enfants ; seuls 15 % des villages étaient concernés en 2016. Dans 35 pays, les taux d'allaitement au sein exclusivement ont dépassé 50 %, alors que ce n'était le cas que dans 27 pays en 2014. Entre 2014 et 2017, l'UNICEF a appuyé la fourniture de près de 2 milliards de compléments de vitamine A, ce qui a permis à plus de 250 millions d'enfants de recevoir les deux doses annuelles recommandées. La proportion des ménages consommant du sel iodé a atteint 86 % à l'échelle mondiale, et 34 pays d'Afrique subsaharienne ont fourni un traitement de déparasitage et des compléments de vitamine A aux enfants âgés de moins de 5 ans.

50. Plus de 4 millions d'enfants ont été traités pour malnutrition aiguë sévère en 2017, contre 2,7 millions en 2014 ; au total, entre 2014 et 2017, 14,9 millions d'enfants ont été traités pour ces symptômes dans des situations de crise humanitaire ou dans le contexte du développement. En 2017, des compléments de fer et d'acide folique destinés à prévenir l'anémie ont été fournis à 1,5 million d'adolescentes par

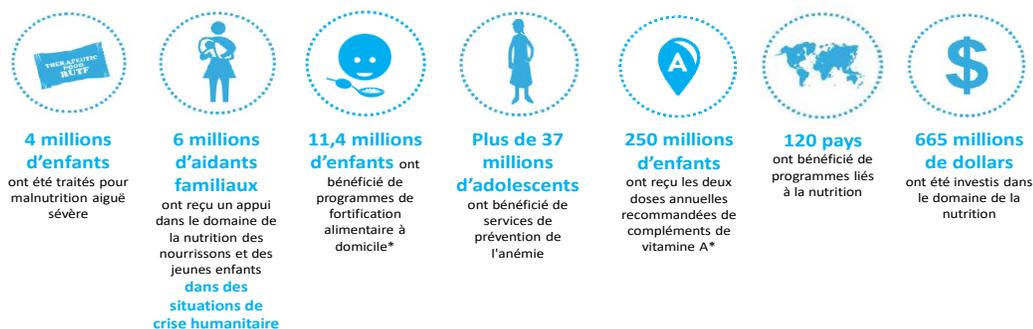
l'intermédiaire de programmes en milieu scolaire en Afghanistan et à 35,5 millions d'adolescents et d'adolescentes par l'intermédiaire de programmes en milieu scolaire et de programmes de proximité en Inde.

51. Dans le cadre d'opérations humanitaires, près de 3 millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ont été traités en 2017 grâce à l'appui apporté par l'UNICEF, notamment dans des situations d'urgence complexes au nord-est du Nigéria, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen, pays dans lesquels le taux de récupération a dépassé 83 %, un chiffre supérieur à celui prévu par les normes internationales de soins en situation de crise humanitaire. Près de 6 millions d'aidants familiaux ont reçu un appui dans le domaine de la nutrition des nourrissons et des jeunes enfants. En 2017, 65 pays avaient intégré des stratégies de gestion des situations d'urgence ou des risques dans leurs politiques de nutrition avec l'aide de l'UNICEF.

52. En 2017, l'UNICEF a joué un rôle central dans le cadre de 12 partenariats mondiaux, notamment l'initiative Renforcer la nutrition, qui est passée de 48 à 60 pays participants entre 2014 et 2017, et la coalition No Wasted Lives, qui s'occupe principalement de la malnutrition aiguë sévère. En tant que chef de file du Groupe de la nutrition, l'UNICEF a répondu à 15 situations d'urgence et fourni un appui technique à 38 pays en situation de crise humanitaire en 2017.

Figure XIII

Résultats obtenus pour certains indicateurs dans le domaine de la nutrition en 2017



*Données de 2016.

E. Éducation

53. Des progrès ont été accomplis pour de nombreux indicateurs dans le domaine de l'accès à l'éducation et des acquis scolaires. L'UNICEF est conscient qu'il est essentiel de répondre aux besoins éducatifs des enfants laissés-pour-compte, notamment ceux qui sont en situation d'urgence, pour parvenir à assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité (objectif de développement durable n° 4).

54. En 2017, 79 % des enfants issus des ménages les plus pauvres de tous les pays appuyés par l'UNICEF étaient scolarisés dans le primaire, contre 72 % en 2013. Une amélioration des acquis scolaires a été constatée dans 68 % des pays, contre 63 % auparavant. Néanmoins, on estime que 250 millions d'enfants en âge de fréquenter

l'école primaire n'ont pas acquis les savoirs de base en lecture, en écriture et en mathématiques. Plus de 263 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et secondaire (132 millions de filles et 131 millions de garçons) ne sont pas scolarisés, de même qu'un peu moins de la moitié des enfants en âge de fréquenter l'école maternelle.

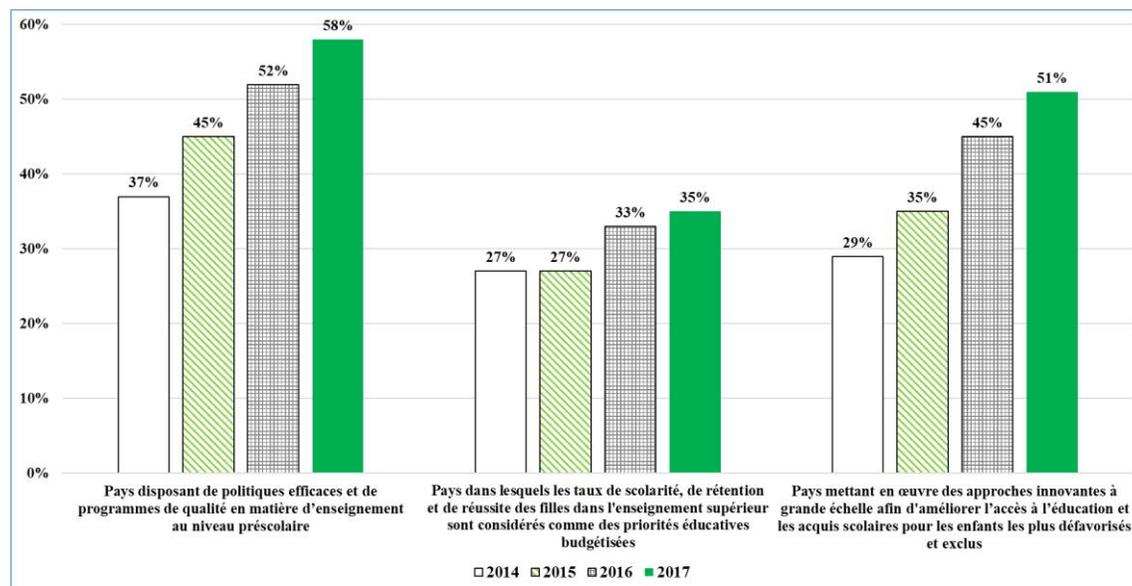
55. En œuvrant avec ses partenaires, l'UNICEF a accompli d'importants progrès au niveau des résultats et ses dépenses globales dans ce domaine s'élèvent à 1,2 milliard de dollars. En 2017, 58 % des pays étaient dotés de politiques ou de programmes d'enseignement au niveau préscolaire ; l'éducation des filles au niveau secondaire était considérée comme une priorité budgétisée dans 35 % des pays ; 51 % des pays avaient mis en œuvre des approches innovantes à grande échelle pour améliorer l'accès à l'éducation et les acquis scolaires pour les enfants les plus défavorisés.

56. La proportion des pays dans lesquels moins de 5 % des filles en âge de fréquenter l'école primaire étaient déscolarisées est passée de 36 % en 2014 à 40 % en 2017, alors que sur la même période, la proportion des pays affichant un tel taux pour les garçons est passée de 41 % à 34 %. De la même manière, la proportion des pays dans lesquels moins de 5 % des filles en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire étaient déscolarisées est passée de 21 % en 2014 à 27 % en 2017, alors que sur la même période, la proportion des pays affichant un tel taux pour les garçons est passée de 22 % à 21 %.

57. Depuis 2014, 59,4 millions d'enfants, dont 3,5 millions en Afghanistan, ont reçu du matériel d'apprentissage individuel, et 1,2 millions de classes, dont 70 000 au Myanmar, ont reçu du matériel d'apprentissage collectif. Plus de 21 000 filles déscolarisées à Madagascar ont bénéficié de cours de rattrapage qui leur ont permis de réintégrer le système scolaire en 2017.

Figure XIV

Principaux résultats obtenus dans le domaine de l'éducation entre 2014 et 2017



58. En 2017, 8,8 millions d'enfants en situation de crise humanitaire (4,3 millions de filles et 4,5 millions de garçons) ont bénéficié d'un enseignement scolaire ou non scolaire, notamment 1,02 million d'enfants en République arabe syrienne, plus de 904 000 au Nigéria et plus de 370 000 au Yémen. La proportion des pays dont les

plans pour le secteur de l'éducation prévoient des dispositifs d'évaluation et de gestion des risques est passée de 19 % en 2013 à 40 % en 2017.

59. L'UNICEF a pris la direction de plusieurs initiatives et partenariats dans le domaine de l'éducation, en coopération étroite avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Partenariat mondial pour l'éducation, la Commission internationale pour le financement de possibilités d'éducation dans le monde, l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles, le fonds L'éducation ne peut pas attendre ainsi que l'initiative Life Skills and Citizenship Education au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, qui a été lancée en collaboration avec des gouvernements partenaires, des entités du système des Nations Unies et des organisations de la société civile.

Figure XV

Résultats obtenus pour certains indicateurs dans le domaine de l'éducation en 2017



60. L'année 2017 a mis en évidence la nécessité d'accélérer les progrès en matière d'enseignement préscolaire. Bien que l'UNICEF soit efficace dans ce domaine et que l'importance de l'enseignement préscolaire soit reconnue, l'appui financier apporté par l'UNICEF aux programmes menés en ce sens a diminué ces dernières années en raison de la faiblesse des dépenses des gouvernements. L'UNICEF est également conscient de la nécessité de mettre davantage l'accent sur les acquis scolaires et sur la formation du personnel enseignant. Il continuera de s'employer à renforcer les systèmes nationaux et à chercher des approches innovantes pour faire en sorte que les enfants acquièrent les connaissances et compétences dont ils ont besoin.

F. Protection de l'enfance

61. D'importants progrès ont été réalisés en matière de protection de l'enfance. L'UNICEF a œuvré avec ses partenaires dans de multiples domaines, qu'il s'agisse de collecter des preuves, de fournir des services ou de mettre au point des systèmes, pour protéger les enfants contre la violence, l'exploitation et les pratiques dangereuses tout en renforçant leurs capacités de relèvement et de résilience, y compris dans les situations d'urgence.

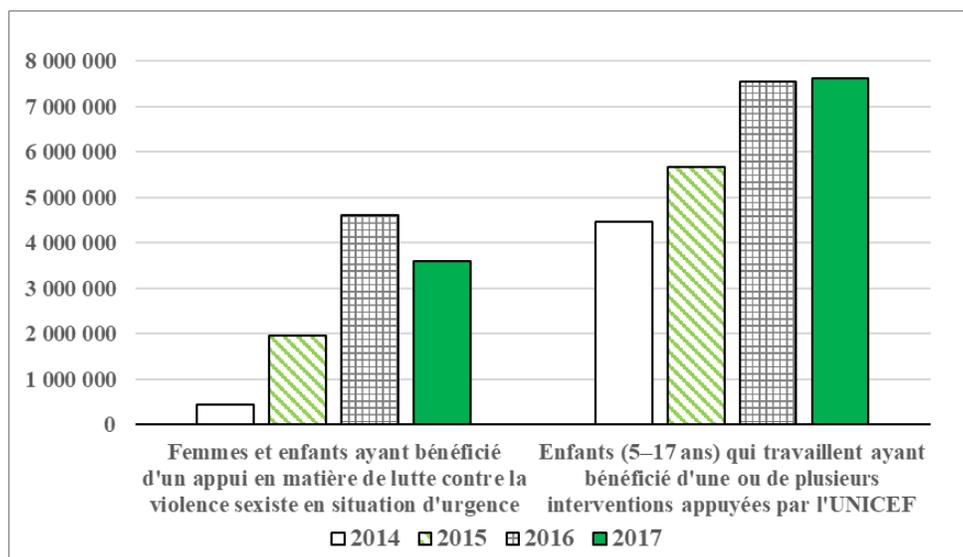
62. La proportion de femmes mariées dans leur enfance a diminué de 15 % au cours des 10 dernières années, passant d'une femme sur quatre à une femme sur cinq ; la plus forte baisse a été enregistrée en Asie du Sud. Le taux d'enfants placés en

structures d'accueil a diminué d'au moins 10 % dans 24 pays ; l'objectif de 15 pays a donc été dépassé.

63. Au cours de la période 2014-2017, l'UNICEF a apporté un appui à quelque 25,3 millions d'enfants qui travaillent et contribué à l'enregistrement d'environ 52,4 millions de naissances. Depuis 2016, l'UNICEF et le FNUAP, qui codirigent les deux principaux programmes conjoints des Nations Unies, ont fourni à près de 2 millions d'adolescentes exposées au risque de mariage précoce un appui en matière de compétences pratiques et d'éducation.

Figure XVI

Principaux résultats obtenus dans le domaine de la protection de l'enfance entre 2014 et 2017



64. L'UNICEF a fait d'importants progrès par rapport à ses objectifs pour 2017 en matière de résultats. Les dépenses globales dans le domaine de la protection de l'enfance s'élèvent à 690 millions de dollars. Le nombre de pays dans lesquels des programmes relatifs aux pratiques d'éducation des enfants sont proposés à au moins 75 % des parents concernés est passé de 3 en 2014 à 36 en 2017. Le nombre de pays dans lesquels la législation relative à la protection de l'enfance est conforme aux normes internationales a atteint 48 en 2017, contre 33 en 2014. De nombreux pays, comme le Kenya, les Philippines, la Serbie et la République-Unie de Tanzanie, ont renforcé les effectifs de leurs services sociaux, et plusieurs pays ont moins recours à des peines privatives de liberté pour les jeunes délinquants. Depuis 2016, l'UNICEF a renforcé ses activités de protection des droits des enfants en déplacement dans 78 pays.

65. En 2017, environ 3,5 millions d'enfants en situation de crise humanitaire ont reçu un soutien psychologique, notamment au Burundi, en Éthiopie, en Iraq, au Kenya, au Nigéria, en Ouganda, en République arabe syrienne, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen. Dans le monde entier, quelque 3,6 millions d'enfants et de femmes ont bénéficié de services d'atténuation des risques ou d'appui pour ce qui est de la violence sexiste, notamment au Bangladesh, aux Philippines et au Soudan du Sud. Les capacités de prévention et d'intervention dans le domaine de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les situations de crise humanitaire ont été renforcées dans 16 pays à haut risque. Près de 6 millions d'enfants ont bénéficié d'une

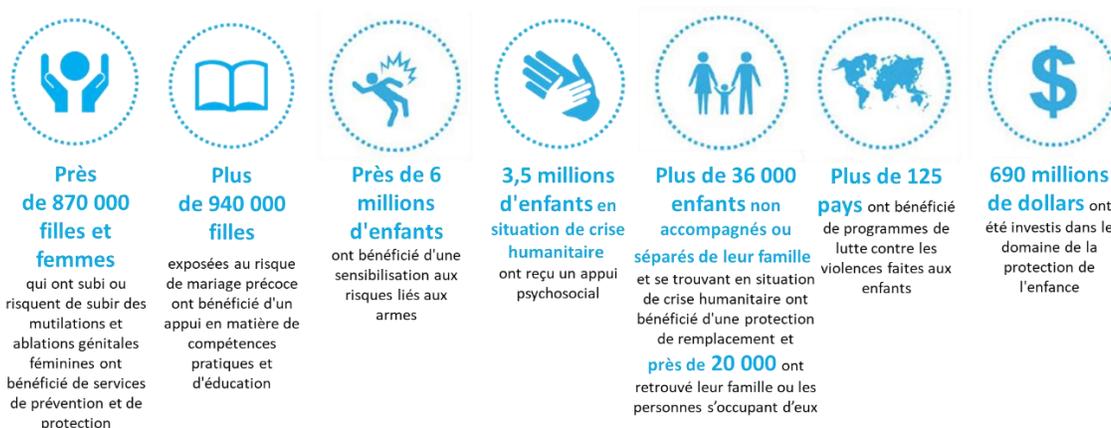
sensibilisation aux risques liés aux armes, dont près de 2,7 millions de filles et près de 2,9 millions de garçons dans les pays qui disposent de données ventilées par sexe.

66. Pendant la période 2014-2017, l'UNICEF a supervisé l'application du programme relatif au sort des enfants en temps de conflit armé ; il a établi que des violations graves avaient été commises contre des enfants, notamment au Nigéria, en République arabe syrienne et au Yémen, et, en coopération avec ses partenaires, a répondu aux besoins des enfants affectés par le conflit. Il a appuyé la réintégration de près de 39 000 (soit 75 %) des quelque 52 000 enfants précédemment associés à des forces et groupes armés qui avaient été libérés. Il a également piloté l'application des 14 plans d'action signés avec les forces et groupes armés en vue de la libération de ces enfants.

67. Avec d'autres organismes des Nations Unies, l'UNICEF a contribué à la publication « INSPIRE : sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants » (cible 16.2 associée aux objectifs de développement durable), coopéré avec l'Organisation internationale du Travail pour ce qui est des données sur le travail des enfants (cible 8.7) et, avec le FNUAP, mis au point des cadres de suivi des programmes conjoints relatifs au mariage d'enfants et aux mutilations et ablations génitales féminines (cible 5.3).

Figure XVII

Résultats obtenus pour certains indicateurs dans le domaine de la protection de l'enfance en 2017



G. Inclusion sociale

68. D'importants progrès ont été réalisés par rapport aux indicateurs d'inclusion sociale ; en effet, l'UNICEF et ses partenaires ont aidé les pays à lutter contre la pauvreté et l'exclusion touchant les enfants, y compris dans les situations d'urgence.

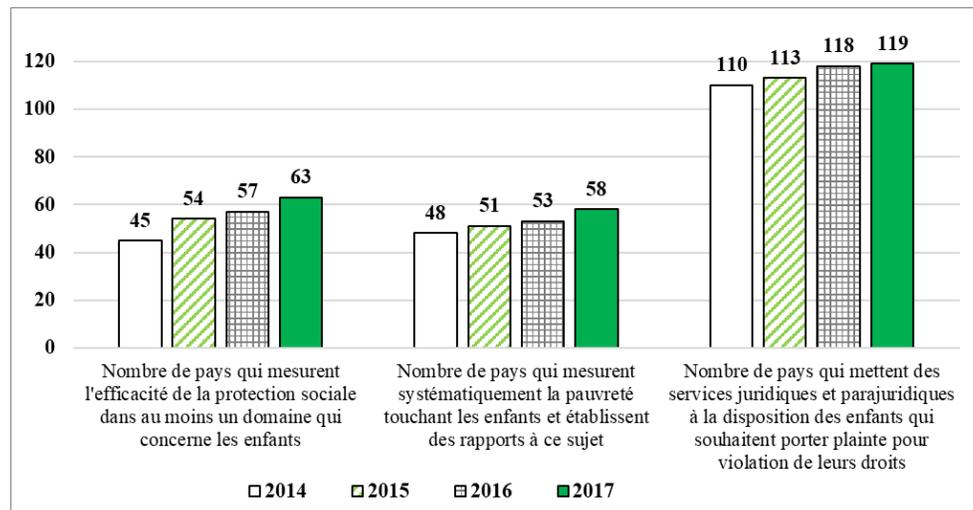
69. L'UNICEF a continué de promouvoir la mise en place de programmes de protection sociale pour les enfants les plus vulnérables. Ces programmes ont continué de se multiplier et, en 2017, plus de 182 millions d'enfants avaient bénéficié de programmes publics de transfert en espèces, soit 3 millions de plus qu'en 2016.

70. Le montant total des dépenses relatives à l'inclusion sociale s'élevait à 413 millions de dollars en 2017. Des progrès ont été accomplis dans l'utilisation de politiques et programmes nationaux pour lutter contre la pauvreté touchant les enfants : en effet, 58 pays disposent de leurs propres mécanismes de mesure de la

pauvreté touchant les enfants et d'établissement de rapports à ce sujet alors qu'ils n'étaient que 29 en 2013 ; l'objectif de 60 pays en 2017 est donc presque atteint et devrait l'être grâce aux mesures prises pour atteindre l'objectif de développement durable n° 1. Au total, 29 pays se sont dotés de plans nationaux de développement ou de lois pour lutter contre la pauvreté touchant les enfants (ils n'étaient que 19 en 2014), 4 pays ont adopté des objectifs de réduction de la pauvreté touchant les enfants et 87 pays ont pris en compte la question de l'égalité des sexes dans leurs stratégies ou plans nationaux de protection sociale, alors qu'ils n'étaient que 40 en 2014 ; l'objectif de 50 pays est donc dépassé.

Figure XVIII

Principaux résultats obtenus dans le domaine de l'inclusion sociale entre 2014 et 2017



71. Des soins de qualité et d'un coût abordable sont de plus en plus à la portée des jeunes enfants ; en 2017, 42 % d'entre eux dans 57 pays y avaient accès (l'objectif de 30 % a donc été dépassé). Au total, 116 pays disposaient de mécanismes participatifs à destination des enfants et des adolescents, comme par exemple les organes consultatifs mis au point au Belize dans lesquels des enfants donnaient leur avis sur la planification municipale. Les droits de l'enfant étaient pris en compte dans les politiques environnementales ou les stratégies nationales de lutte contre les changements climatiques dans 60 pays.

72. En 2017, l'UNICEF a aidé trois pays supplémentaires (ce qui porte le total à 46) à intégrer des mesures de prévention des situations d'urgence, de planification préalable et de préparation des interventions dans leurs régimes de protection sociale. La proportion des pays ayant pris en compte les risques de catastrophe et de conflit dans leurs dispositifs nationaux de planification et de suivi est passée de 64 % en 2014 à 82 % en 2017 (ce qui représente 127 pays au total) ; l'objectif de 74 % a donc été dépassé. En 2017, plus d'un million de personnes ont bénéficié des programmes humanitaires de transfert en espèces. En outre, au Yémen, l'UNICEF s'est associé avec la Banque mondiale pour renforcer les régimes nationaux de protection sociale : plus de 1,3 million de ménages parmi les plus vulnérables (ce qui représente près d'un tiers de la population), dont certains se trouvaient en situation de crise humanitaire, ont reçu des transferts en espèces.

Figure XIX
Résultats obtenus pour certains indicateurs dans le domaine de l'inclusion sociale en 2017



H. Action humanitaire

73. En 2017, les effets combinés des conflits, des catastrophes naturelles et des épidémies ont perturbé et mis en danger la vie de nombreux enfants tout en posant des problèmes de sécurité et en présentant des défis opérationnels pour les interventions d'urgence. L'UNICEF et ses partenaires ont mené des interventions qui leur ont permis de sauver des enfants, de protéger leurs droits et de s'attaquer aux causes fondamentales de la vulnérabilité aux crises (voir figure IV).

74. En 2017, l'UNICEF a répondu à 337 crises, nouvelles ou en cours, dans 102 pays et a notamment mené sept interventions de niveau 3 (à l'échelle de l'organisation) en réponse à des conflits prolongés en Iraq, au nord-est du Nigéria, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et dans les pays voisins qui accueillent des réfugiés et au Yémen ; à la crise des réfugiés rohingya au Bangladesh ; à l'escalade de la crise en République démocratique du Congo. Il a également mené quatre interventions de niveau 2 et a répondu à plusieurs crises humanitaires de moindre ampleur ou moins visibles ainsi qu'à des urgences de santé publique, notamment des épidémies de choléra dans plusieurs pays.

75. L'UNICEF a fourni à 32,7 millions de personnes, dont près de 10 millions au Yémen et plus de 2,43 millions en Éthiopie, un accès à une eau sans risque sanitaire. Au Bangladesh, l'UNICEF et ses partenaires ont lancé une campagne de vaccination par voie orale contre le choléra qui a bénéficié à près de 900 000 personnes, ce qui en fait la deuxième par ordre d'importance dans le monde. Dans les pays qui connaissent une crise de l'insécurité alimentaire (famine au Soudan du Sud, conditions proches de la famine au nord-est du Nigéria, en Somalie et au Yémen), 7,4 millions d'enfants ont reçu le vaccin contre la rougeole ; ils sont 18 millions à l'avoir reçu dans le monde. Dans ces quatre pays, plus de 860 000 enfants ont été traités pour malnutrition aiguë sévère ; ils sont 3 millions dans le monde à avoir bénéficié d'un traitement.

76. L'UNICEF a offert un enseignement scolaire ou non scolaire à 8,8 millions d'enfants dans le monde. En République arabe syrienne et dans les pays voisins qui accueillent des réfugiés, près de 2 millions d'enfants ont bénéficié d'un enseignement scolaire et près de 120 000 autres ont reçu un enseignement non scolaire. En Afrique de l'Est et du Sud, 1,4 million d'enfants ont bénéficié d'un enseignement. Dans les pays des Caraïbes touchés par les ouragans, près de 19 500 enfants ont eu accès à des services d'éducation et plus de 13 000 enfants ont bénéficié de services

psychosociaux. Dans le monde entier, 3,5 millions d'enfants ont reçu un soutien psychosocial, dont 1,3 million d'enfants touchés par les conflits en Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen. Dans le monde entier, quelque 3,6 millions d'enfants et de femmes ont bénéficié de services d'atténuation des risques ou d'appui pour ce qui est de la violence sexiste, notamment au Bangladesh, aux Philippines et au Soudan du Sud.

77. En 2017, plus d'un million de personnes ont bénéficié des programmes humanitaires de transfert en espèces de l'UNICEF. En outre, au Yémen, l'UNICEF s'est associé avec la Banque mondiale pour permettre à plus de 1,3 million de ménages parmi les plus vulnérables de recevoir des transferts en espèces.

78. En 2017, 58 pays ont bénéficié de 599 missions d'intervention d'urgence ; la majorité de ces missions ont été menées en Asie du Sud (30 %), en Afrique de l'Est et du Sud (21 %) et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (17 %). L'Équipe d'intervention d'urgence de l'UNICEF a entrepris 58 missions pour une durée totale cumulée de 2 001 jours.

79. L'UNICEF a piloté le Groupe WASH, le Groupe de la nutrition et le Groupe de l'éducation ainsi que le domaine de responsabilité relatif à la protection de l'enfance. Les équipes d'intervention rapide du Groupe mondial ont apporté un appui à 24 pays grâce à 79 déploiements et ont fourni un soutien à distance à plus de 40 pays. L'UNICEF reste un membre actif et estimé du Comité permanent interorganisations, au sein duquel il joue un rôle dans le renforcement des liens entre l'action humanitaire et le développement, dans l'intégration des personnes handicapées et dans le financement.

80. Les interventions humanitaires lors de crises liées à des conflits ont été compliquées par l'escalade de la violence dans les zones civiles et par les restrictions d'accès dues à l'insécurité ou au refus d'accès humanitaire. Ces restrictions ont posé des problèmes considérables au Myanmar, notamment pour ce qui est de l'éducation et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Au Mali, l'insécurité et les restrictions d'accès ont ralenti l'exécution des programmes ; seuls 38 % des enfants touchés par les conflits ont bénéficié d'interventions liées à l'éducation et 43 % seulement de la population ciblée a eu accès à l'eau potable. La multiplication des attaques visant le personnel humanitaire et des conflits armés a compliqué les interventions en République démocratique du Congo et, combinée au sous-financement, n'a pas permis d'atteindre les objectifs poursuivis en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, d'éducation et de protection de l'enfance.

81. On trouvera des détails supplémentaires sur les situations de crise humanitaire ayant touché des enfants en 2017, les interventions humanitaires menées par l'UNICEF, les principales difficultés rencontrées et les enseignements qui en ont été tirés dans le rapport annuel portant sur l'action humanitaire de l'UNICEF. Conformément aux enseignements énoncés ici et dans le plan stratégique pour 2018-2021, l'UNICEF s'emploie à renforcer l'efficacité et l'efficience aux fins des résultats humanitaires et à faire progresser les réformes en cours dans les domaines de l'action humanitaire et du développement.

I. Égalité des sexes

82. Avec ses partenaires, l'UNICEF a fait d'importants progrès sur la voie de l'élimination des mariages d'enfants, du renforcement de l'enseignement secondaire pour les filles, de la promotion de programmes axés sur la santé des adolescents qui tiennent compte des besoins des deux sexes et de la lutte contre la violence sexiste dans les situations d'urgence. Ces quatre priorités ont mis en relief l'interconnexion

des différentes formes d'inégalités auxquelles se heurtent les adolescentes et ont ainsi permis de mobiliser une action et des investissements au niveau mondial comme au niveau local.

83. En 2017, 86 % des pays ont obtenu des résultats concernant au moins l'une des quatre priorités du Plan d'action pour l'égalité des sexes, alors que ce chiffre n'était que de 75 % en 2014. Au total, 37 pays ont approuvé des plans d'action nationaux pour lutter contre le mariage d'enfants et l'UNICEF et ses partenaires ont mené des interventions bénéficiant aux jeunes filles exposées à ce risque qui visaient à renforcer les systèmes de prestation de services, notamment en matière d'éducation et de soins de santé. Grâce à l'appui de l'UNICEF, 60 947 femmes et filles victimes de violences sexistes ont eu accès à des espaces sûrs au Liban, et plus de 10 600 ont bénéficié de services en Iraq.

84. Les activités qu'a menées l'UNICEF en sa qualité de chef de file de la lutte contre la violence sexiste dans les situations d'urgence ont principalement porté sur les partenariats mondiaux et l'exécution sur le terrain. L'UNICEF a coprésidé, avec ONU-Femmes, le groupe d'organisations internationales participant à l'initiative « Appel à l'action pour la protection contre la violence sexiste dans les situations d'urgence » et a piloté le lancement des Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire du Comité permanent interorganisations.

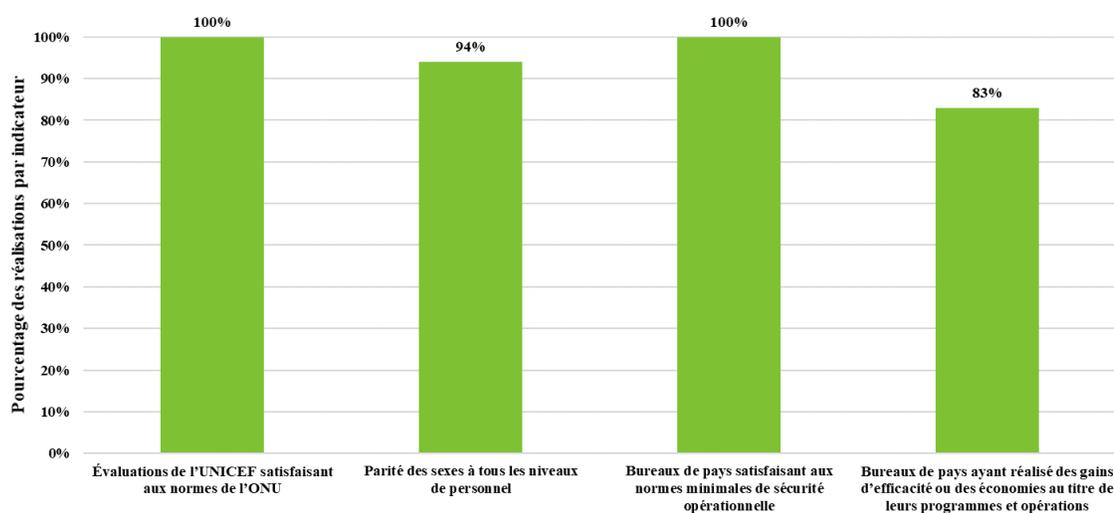
85. Une description détaillée des résultats obtenus dans le domaine de l'égalité des sexes et des enseignements qui en ont été tirés figure dans le rapport annuel sur l'application du Plan d'action 2014-2017 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes. Dans le cadre de son Plan d'action 2018-2021 pour l'égalité des sexes, l'UNICEF s'emploiera à renforcer son efficacité dans les domaines de l'autonomisation des adolescentes et de l'égalité des sexes.

III. Renforcement de la performance institutionnelle

86. En 2017, l'UNICEF a atteint la plupart des objectifs du Plan stratégique relatifs à l'efficacité et l'efficacités de l'organisation et à la gestion axée sur les résultats.

Figure XX

Amélioration de l'efficacité et de l'efficacités de l'organisation, 2017



87. L'UNICEF a enregistré d'importants gains d'efficacité en 2017, démontrant ainsi sa capacité à optimiser les ressources. En renforçant la gestion des contrats et du contrôle de conformité, en réalisant des gains d'efficacité opérationnelle et en se dotant de nouvelles ressources propres à améliorer la prise de décisions, le Fonds a généré plus de 1,65 million de dollars d'économies au titre des voyages. Le transfert des processus-métier, notamment le traitement des états de paie et des données médicales, au Centre mondial de services partagés de l'UNICEF a permis d'économiser près de 3 millions de dollars, auxquels s'ajoutent des économies réalisées grâce à l'amélioration et à la simplification d'activités telles que le service aux clients et l'exécution des formalités d'entrée en fonctions.

88. L'UNICEF a pris une part active à l'harmonisation interorganisations des processus-métier, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources humaines et des finances et les services et achats relevant de l'informatique et des communications. Sa participation à la stratégie conjointe relative aux modalités de fonctionnement du Groupe des Nations Unies pour le développement lui a permis de dégager des économies d'échelle, et de réaliser ainsi plus de 600 000 dollars d'économies annuelles dans ses bureaux de pays.

89. Comme suite à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies de 2016 (résolution [71/243](#) de l'Assemblée générale) et en sa qualité de membre de l'équipe de pays des Nations Unies, l'UNICEF soutient l'action menée au niveau des pays pour fournir un appui intégré à la réalisation des objectifs de développement durable et en renforcer la cohérence, et prend part aux missions interorganisations visant à renforcer la mise en œuvre des objectifs au niveau national et à aider les gouvernements à privilégier les objectifs ciblant les populations les plus vulnérables.

90. Afin de s'assurer que les fournitures essentielles destinées aux enfants soient disponibles partout dans le monde et livrées aux populations qui en ont besoin, l'UNICEF a acheté pour plus de 3,46 milliards de dollars de fournitures et de services en 2017. Ce montant a notamment permis d'acquérir des fournitures d'une valeur de 1,44 milliard de dollars, distribuées dans 110 pays, par l'intermédiaire des services d'achat, un mécanisme de coopération au service du développement donnant accès aux fournitures essentielles à des prix plus abordables que ceux du marché libre. Le recours à des stratégies propres à influencer la chaîne d'approvisionnement et le marché pour l'achat de produits relevant de groupes spécialisés clefs tels que les vaccins, les moustiquaires, les médicaments et les services de fret et d'assurance ont entraîné des économies estimées à 380 millions de dollars. Les économies cumulées depuis 2012 s'élèvent à 2 milliards de dollars.

91. Conformément aux objectifs fixés dans le cadre de l'examen quadriennal complet, 87 % des bureaux ont effectué au moins une évaluation durant la période 2015-2017, atteignant en 2017 un chiffre supérieur à l'objectif fixé, qui était de 80 %. La qualité des évaluations s'est améliorée : sur 88 évaluations, 15 % ont été jugées très satisfaisantes (contre 6 % en 2016), 57 % ont été jugées satisfaisantes et aucune n'a été jugée insuffisante. La part des fonds alloués aux programmes qui ont été utilisés pour financer les évaluations est passée de 0,5 % en 2015 à 0,7 % en 2017.

92. L'UNICEF a publié 27 rapports d'audit et trois rapports consultatifs en 2017, qui contiennent 240 recommandations visant à renforcer la gouvernance, la gestion des risques et les mécanismes de contrôle ainsi que des enseignements tirés de l'expérience classés par thème. À la fin de l'année, seuls deux bureaux n'avaient pas donné suite à des recommandations depuis plus de 18 mois, conformément à l'objectif, qui était de ne pas dépasser la barre des 10 bureaux dans ce cas. Au cours de l'année, 69 enquêtes ont été closes, dont 67 % dans les neuf mois suivant la réception de l'allégation.

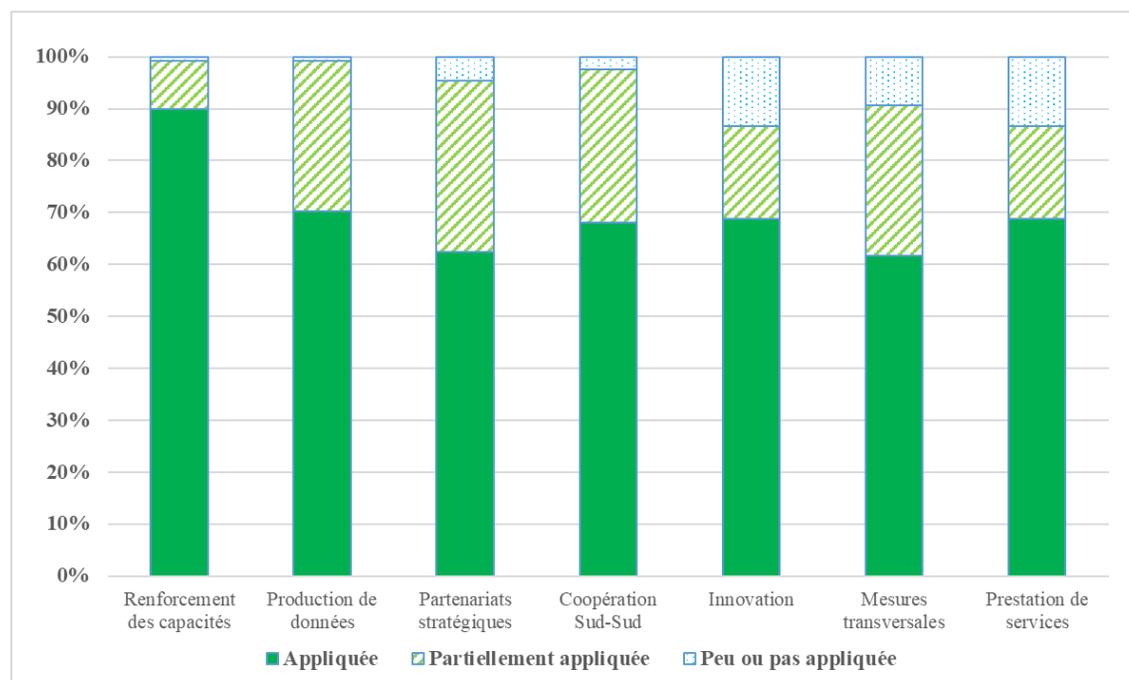
93. L'UNICEF a actualisé sa stratégie d'audit en l'axant davantage sur les principaux risques et en faisant une plus large place à l'analyse des données. On trouvera de plus amples détails dans le rapport annuel de 2017 que le Bureau de l'audit interne et des investigations a soumis au Conseil d'administration (E/ICEF/2018/AB/L.2).

IV. Stratégies de mise en œuvre

94. L'UNICEF a continué de recourir à diverses stratégies, en fonction des situations, pour obtenir les résultats attendus. Ainsi, il s'est employé à renforcer ses capacités et à produire des données dans presque tous les pays où il intervenait. La coopération Sud-Sud, parce qu'elle constitue une stratégie utile pour atteindre les groupes vulnérables et mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, a été intégrée plus avant aux opérations du Fonds en 2017. Elle a été notamment appliquée à de nouveaux programmes stratégiques, les bonnes pratiques étant systématiquement recensées. Dans les pays en situation d'urgence humanitaire, la prestation de services est demeurée une stratégie clef.

Figure XXI

Application des stratégies de mise en œuvre par les bureaux de pays (en pourcentage), 2017



95. L'UNICEF a tiré parti de l'avantage comparatif qu'il détient dans le domaine de la prestation de services, lequel découle a) de son expérience dans l'appui à la fourniture de services de qualité à destination des enfants ; b) de l'élaboration d'approches facilitant le passage à une plus grande échelle ; et c) de l'adoption de principes d'action adaptés, aussi bien pour répondre aux besoins de développement que d'aide humanitaire, dont une priorité est de ne laisser aucun enfant de côté. En 2017, le Fonds s'est employé à renforcer les moyens dont disposent les responsables politiques, les institutions nationales, la société civile, les populations, les familles et les individus pour planifier, gérer et utiliser ces services et, en cas de crise

humanitaire, à améliorer la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours.

96. L'UNICEF est le premier producteur mondial de données sur la condition des enfants. Il a poursuivi ses travaux de collecte, d'analyse et de diffusion de données comparables au niveau international sur les enfants, en s'intéressant particulièrement aux données ventilées de façon à mettre en lumière la situation des enfants les plus vulnérables. On retiendra notamment les produits suivants issus des travaux de recherche qu'il a menés en 2017 : un rapport mondial, axé sur les données, au sujet de la violence à l'encontre des enfants ; des données concernant les interventions combinant les transferts monétaires avec d'autres services ou prestations menées en Afrique subsaharienne par l'intermédiaire du Transfer Project ; une fiche de résultats sur la réalisation des objectifs de développement durable relatifs aux enfants dans les pays à revenu élevé ; le rapport intitulé « La situation des enfants dans le monde : les enfants dans un monde numérique » ; des travaux démographiques concernant l'Afrique subsaharienne ; et plusieurs rapports sur les enfants migrants et réfugiés.

97. L'UNICEF figurait toujours au palmarès des trois organisations humanitaires inspirant la plus grande confiance et occupait toujours la première place parmi les organisations consacrées aux enfants, atteignant un milliard de personnes de par le monde et mobilisant plus de 60 millions d'individus en faveur des enfants. En 2017, pour les besoins des campagnes #ChildrenUprooted et #EndViolence, de celle sur le développement du jeune enfant, de la Journée mondiale de l'enfance et de diverses campagnes de sensibilisation à des questions humanitaires, le Fonds a mené de front des activités de sensibilisation, de mobilisation du public, de levée de fonds, de création d'une image de marque et de communication. Les bureaux de pays et bureaux régionaux de l'UNICEF ainsi que les comités nationaux pour l'UNICEF se sont appuyés sur l'autorité que confère au Fonds sa connaissance approfondie de la situation des enfants dans le monde pour faire la promotion de politiques et d'investissements en faveur des enfants.

98. L'UNICEF a resserré ses partenariats dans le secteur public pour garantir la bonne mise en œuvre et la promotion efficace des programmes, en collaboration avec les organisations de la société civile, les organismes des Nations Unies et les organisations internationales. On retiendra notamment la mise en place de cadres de partenariat stratégique avec la Banque mondiale et la Banque islamique de développement ; l'organisation du Universal Health Coverage Forum (Forum sur la couverture sanitaire universelle), en collaboration avec le Japon, la Banque mondiale et l'OMS ; et la conclusion d'un accord de coopération économique et technique avec la Chine. Grâce à ses relations avec des organismes d'aide au développement qui prennent leur essor, telles que l'agence brésilienne de coopération et l'agence roumaine de coopération au service du développement international, le Fonds a mobilisé de nouveaux partenaires pouvant contribuer à ses activités par un soutien technique et des financements.

99. Les partenariats entre l'UNICEF et le secteur privé ont contribué de façon déterminante aux résultats obtenus en faveur des enfants. En 2017, le partenariat établi de longue date avec H&M et la H&M Foundation pour favoriser le développement du jeune enfant et protéger les droits des enfants dans l'industrie de l'habillement a étendu son action à la cause des jeunes enfants handicapés, et les partenariats avec le Groupe LEGO et la LEGO Foundation, Procter & Gamble et le FC Barcelona ont été maintenus.

100. L'UNICEF a obtenu des résultats accélérés pour le bien des enfants grâce à l'innovation, en collaboration avec un vaste réseau de partenaires des secteurs public et privé. Son Centre d'innovation mondial a aidé quelque 90 pays à améliorer les résultats de l'exécution des programmes en proposant des solutions innovantes

adaptées aux contextes locaux. Les outils U-Report (qui a attiré 1,5 million de nouveaux utilisateurs, pour un total de 4,6 millions) et RapidPro (désormais présent dans 51 pays, contre 37 en 2016) ont été enrichis en 2017 pour pouvoir être utilisés dans des situations de catastrophe naturelle et dans des campagnes de santé publique.

101. Mû par la volonté de faire avancer la recherche-développement sur des produits dont ont besoin les enfants vivant dans des milieux faibles en ressources, l'UNICEF a promu 13 projets d'innovation de produit en 2017. Un profil de produit cible pour le diagnostic *in vitro* du virus Zika, publié par l'OMS et l'Organisation panaméricaine de la santé, a obtenu l'appui de l'Agence des États-Unis pour le développement international sous la forme d'un engagement préalable d'achat. L'UNICEF a réalisé des essais pratiques du premier outil de diagnostic automatique de la pneumonie en Éthiopie et a prévu d'effectuer d'autres essais et évaluations en Éthiopie et au Népal.

V. Produits, charges et mobilisation des ressources³

102. Le montant total des produits a augmenté de 27 % en 2017, pour s'établir à 6 577 millions de dollars. Les ressources ordinaires ont augmenté de 8 % pour atteindre 1 424 millions de dollars, tandis que les autres ressources ont augmenté de 33 %, atteignant 5 153 millions de dollars. La part des ressources ordinaires dans le montant total des produits est donc tombée de 25 % à 22 %.

Tableau 1
Sources et catégories de produits, 2016 et 2017

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Source de produits</i>	<i>Montant effectif 2016^a</i>	<i>Montant prévu 2016^b</i>	<i>Montant effectif 2017</i>	<i>Montant prévu 2017^c</i>
Ressources ordinaires				
États ^d	574	542	580	512
Secteur privé	622	655	706	685
Autres produits ^f	121	105	138	115
Total (ressources ordinaires)	1 317	1 302	1 424	1 312
Autres ressources (affectées aux opérations ordinaires)				
États	1 053	1 134	1 529	1 083
Secteur privé	614	826	816	895
Arrangements interorganisations	192	268	681	304
Total partiel	1 859	2 228	3 026	2 281
Autres ressources (affectées aux opérations d'urgence)				
États	1 690	1 049	1 761	1 235
Secteur privé	160	90	188	90
Arrangements interorganisations	165	175	178	114
Total partiel (arrondi)	2 015	1 315	2 127	1 439

³ Les informations financières n'ont pas fait l'objet d'un audit.

<i>Source de produits</i>	<i>Montant effectif 2016^a</i>	<i>Montant prévu 2016^b</i>	<i>Montant effectif 2017</i>	<i>Montant prévu 2017^c</i>
Total des autres ressources	3 874	3 543	5 153	3 721
Total des produits (arrondi)	5 191	4 845	6 577	5 033

^a Les montants ont été retraités pour tenir compte du changement de convention comptable.

^b Selon les estimations financières communiquées au Conseil d'administration en septembre 2016.

^c Selon les estimations financières communiquées au Conseil d'administration en septembre 2017.

^d Les ressources ordinaires brutes provenant des États comprennent le montant des impôts sur le revenu versé par l'UNICEF pour le compte des citoyens des États qui contribuent aux ressources ordinaires.

^e Les montants effectifs pour 2017 comprennent des contributions de 36 millions de dollars destinées à des activités de gestion spécifiques.

^f Les autres ressources comprennent les recettes tirées des intérêts, des services d'achat et d'autres sources.

Tableau 2
Sources des produits, 2016 et 2017

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Source des produits</i>	<i>Montant effectif 2016^a</i>	<i>Montant prévu 2016^b</i>	<i>Montant effectif 2017</i>	<i>Montant prévu 2017^c</i>
États	3 317	2 725	3 870	2 830
Secteur privé/non gouvernemental	1 396	1 571	1 710	1 670
Arrangements interorganisations	357	443	859	418
Autres	121	105	138	115
Total des produits	5 191	4 845	6 577	5 033

Note : les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des colonnes.

^a Les montants ont été retraités pour tenir compte du changement de convention comptable.

^b Selon les estimations financières communiquées au Conseil d'administration en septembre 2016.

^c Selon les estimations financières communiquées au Conseil d'administration en septembre 2017.

103. L'important écart entre les montants prévus et les montants effectifs pour 2017 tient au fait que les montants prévus sont déterminés par l'UNICEF à partir de l'estimation la plus fiable possible des crédits nécessaires pour couvrir les dépenses annuelles, tandis que les montants effectifs correspondent aux produits comptabilisés durant l'année conformément à la convention comptable de l'organisation. Or, en 2017, l'UNICEF a révisé sa convention comptable de telle sorte qu'un produit est comptabilisé l'année où l'accord a été conclu, même si cet accord porte sur plusieurs années. Le Fonds ayant conclu un grand nombre d'accords pluriannuels en 2017, le montant des produits effectifs a considérablement dépassé celui des produits prévus.

104. Les recettes au titre de l'aide humanitaire ou autres ressources (affectées aux opérations d'urgence), qui se sont établies à 2,1 milliards de dollars en 2017, ont été supérieures aux prévisions, et supérieures de 6 % au montant de 2016. Les besoins de financement de l'aide humanitaire sont passés de 2,1 milliards de dollars en janvier 2014 à 3,79 milliards de dollars en décembre 2017, et les autres ressources (affectées

aux opérations d'urgence) devraient, selon les projections, augmenter en 2018 par rapport à 2017.

105. En 2017, 142 pays ont contribué aux ressources de l'UNICEF. Le montant total des produits provenant du secteur public (des États, des organisations intergouvernementales et des arrangements interinstitutionnels), qui a atteint 4,7 milliards de dollars, un record, a excédé de 46 % le montant prévu dans le Plan stratégique pour 2017 et était de 29 % supérieur à celui de 2016. Les trois premiers contributeurs de l'UNICEF en 2017 dans ce secteur étaient les États-Unis d'Amérique (815,3 millions de dollars), le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (520,9 millions) et la Commission européenne (500,4 millions).

106. Les fonds thématiques permettent à l'UNICEF comme à ses partenaires fournisseurs de ressources de planifier des opérations à long terme et d'en assurer la viabilité, ainsi que d'économiser sur les coûts de transaction. Les principaux contributeurs de ces fonds en 2017 étaient la Norvège, la Suède, les Pays-Bas et le Danemark dans le secteur public et le Comité allemand pour l'UNICEF et le Fonds des États-Unis pour l'UNICEF dans le secteur privé.

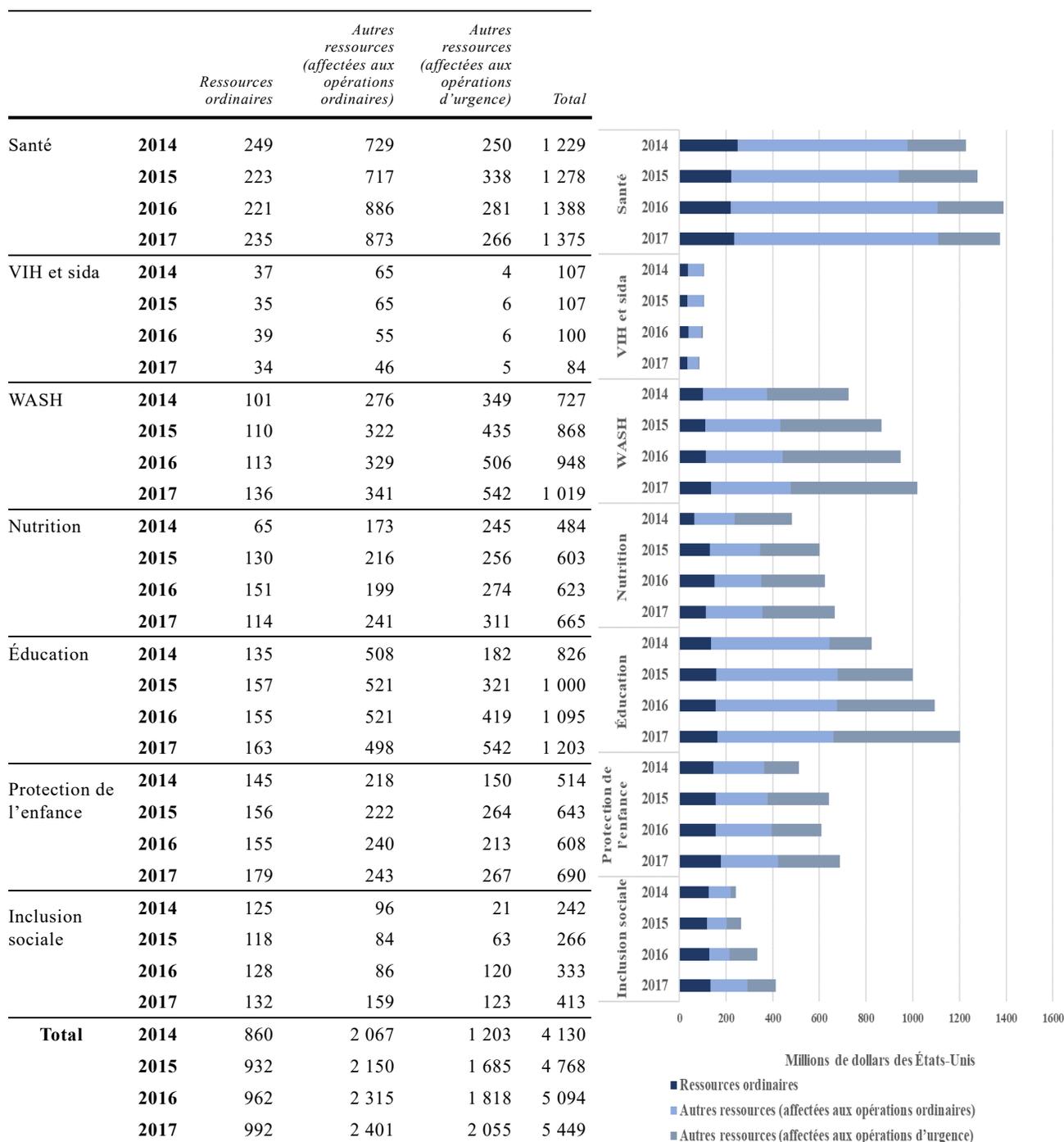
107. Les produits provenant du secteur privé (comités nationaux, donateurs particuliers, organisations non gouvernementales et fondations) se sont chiffrés à 1,70 milliard de dollars net, un record, ce qui correspond à un montant supérieur de 2 % aux prévisions et de 314 millions de dollars (22 %) au niveau de 2016.

108. La ventilation des charges des programmes par domaine d'intervention rend compte du coût des services et des articles consommables reçus par l'UNICEF ainsi que des fournitures destinées aux programmes reçues par les partenaires de ces programmes durant 2017.

109. Le montant total des charges afférentes aux activités humanitaires s'est élevé à 2,86 milliards de dollars, soit 52,6 % du total des charges pour 2017, lequel comprenait en sus 2,06 milliards de dollars au titre des autres ressources (affectées aux opérations d'urgence). Sur les 30 bureaux ayant les charges les plus élevées, 27 avaient lancé un appel au titre de l'action humanitaire pour les enfants en 2017. Ces 30 bureaux pesaient pour 80 % des charges totales des bureaux de pays (affectées aux opérations humanitaires et non humanitaires) et pour 88 % de l'ensemble des charges affectées aux opérations humanitaires sur le terrain.

110. Le document [E/ICEF/2018/9/Add.1](#) présente des informations détaillées sur le Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources.

Figure XXII
Aide directe aux programmes par domaine d'action et par type de ressource, 2014-2017



Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des colonnes ; données arrêtées au 27 mars 2018.

VI. Enseignements tirés de l'expérience

111. De son action en 2017, l'UNICEF a dégagé des enseignements généraux, dont certains étaient nouveaux et d'autres confirmaient des conclusions déjà tirées

d'expériences antérieures. Le Plan stratégique pour 2018-2021 en présente un grand nombre. Le Fonds a constaté qu'une programmation davantage intégrée et multisectorielle était nécessaire pour accélérer les progrès en faveur des enfants dans différents domaines, notamment pour réduire le nombre d'infections à VIH, verser une assistance pécuniaire dans les situations d'urgence, améliorer la survie, la croissance et le développement des enfants en luttant contre les déterminants et facteurs sociaux qui empêchent les enfants les plus vulnérables, notamment les adolescentes appartenant à des groupes marginalisés, de fréquenter l'école et en leur offrant des possibilités de s'instruire, et promouvoir les politiques et investissements bénéfiques aux enfants en combinant des activités de sensibilisation, de communication et de levée de fonds.

112. L'expérience récente, notamment en matière de santé, de lutte contre le VIH, de nutrition, d'éducation et de promotion de l'égalité des sexes, a montré à quel point il importait de s'intéresser davantage à l'adolescence, grâce à des programmes ciblés, dotés de ressources suffisantes et fondés sur l'analyse des faits conçus pour répondre aux besoins non satisfaits et pour tirer parti des acquis des 10 premières années de la vie. Dans son Plan stratégique pour 2018-2021, l'UNICEF fait remarquer que les adolescents ont le potentiel de devenir de vrais agents de progrès et s'engage à encourager l'adoption de politiques nationales qui privilégient davantage leurs besoins et la mise en place de systèmes et programmes qui renforcent leur engagement civique.

113. Pour obtenir des résultats dans le domaine de la santé, de la lutte contre le VIH, de l'eau, l'assainissement et l'hygiène et de l'intervention humanitaire, l'une des stratégies essentielles mises en avant dans le Plan stratégique est la mobilisation des populations locales, qui passe notamment par la communication au service du développement. Les initiatives ayant fait leurs preuves, telles que l'assainissement total piloté par la collectivité et la participation de la population locale aux interventions liées à la lutte contre le VIH, qui ont permis d'améliorer la qualité des services et la continuité des soins, témoignent de l'utilité de cette approche, de même que les écarts de résultats en matière d'acquisition de connaissances et de changements de comportement à l'égard du VIH chez les adolescents. Le Plan stratégique pour 2018-2021 fait une plus large place aux stratégies visant à lever les obstacles à la réalisation des droits de l'enfant qui sont liés à la demande et impliquant les enfants et les populations locales.

114. Autre enseignement tiré de l'expérience, la nécessité pour le Fonds de s'employer à renforcer les systèmes nationaux en place afin d'aider les enfants les plus défavorisés, notamment en améliorant la gestion et l'utilisation des données, et d'élargir les programmes de promotion de l'équité et multiplier les activités de sensibilisation menées dans ce domaine. Contre les retards de croissance et autres formes de malnutrition, l'UNICEF a indiqué qu'il fallait appuyer la mise en place de programmes de nutrition à grande échelle. À en juger par les retours d'expérience concernant la protection de l'enfance, il faudra, pour intensifier la lutte contre la violence à l'encontre des enfants, s'attaquer aux facteurs systémiques, en s'employant en priorité à renforcer les services sociaux.

115. Le renforcement des systèmes, l'existence de programmes tenant compte des risques et la planification de la continuité des opérations se sont révélés jouer un rôle clef dans la préparation aux situations d'urgence, les mesures de secours et le relèvement. En effet, les difficultés rencontrées dans les activités touchant à la santé, notamment les programmes de vaccination, tiennent au fait que les situations d'urgence sanitaire publique font peser une lourde charge sur les systèmes de santé. En outre, les crises sanitaires liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, telles que le choléra, ont montré qu'il faut revoir les stratégies de programmation, et

l'UNICEF a appris de son expérience des transferts en espèces en cas d'urgence que, pour faire face aux situations de crise, il est impératif de renforcer les systèmes de protection sociale. Les efforts déployés s'inscrivent dans une action plus large visant à accroître la cohérence et la complémentarité des programmes humanitaires et des programmes de développement.

116. À l'avenir, l'UNICEF entend renforcer ses partenariats dans les secteurs public et privé, ce qu'il considère être une stratégie essentielle pour atteindre ses objectifs. Au niveau des pays, il continuera de collaborer avec les gouvernements, en rappelant qu'il leur incombe au premier chef d'orienter le développement de leur pays et de coordonner l'aide conformément à leurs stratégies et priorités nationales. Comme il est affirmé au chapitre commun aux plans stratégiques pour 2018-2021 du FNUAP, du PNUD, d'ONU-Femmes et de l'UNICEF, le Fonds continuera de renforcer la coordination avec les autres organismes des Nations Unies afin de mettre à profit les avantages qu'offre la collaboration dans un souci d'efficacité et d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 pour permettre aux enfants d'exercer leurs droits et accomplir des progrès durables qui ne laissent personne de côté.

VII. Projet de décision

Le Conseil d'administration

1. *Prend acte* du rapport annuel du Directeur général de l'UNICEF pour 2017, y compris le rapport sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et du Cadre intégré de résultats et de ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2014-2017 ([E/ICEF/2018/9](#) et [E/ICEF/2018/9/Add.1](#)), le tableau sur l'examen quadriennal complet de 2017 (UNICEF/2018/EB/7) et le compendium de données et la feuille de résultats ;

2. *Prend acte également* du rapport de l'UNICEF sur les recommandations du Corps commun d'inspection ([E/ICEF/2018/11](#)) ;

3. *Décide* de transmettre les rapports en question au Conseil économique et social, de même qu'un résumé des observations et des orientations du Conseil d'administration.